Mémoire de fin d'études

LEAU POTABLE A ABIDJAN UNE RESSOURCE DIFFUSE MAIS INEGALEMENT REPARTIE SYMBOLE D'UN CREUSEMENT DES INEGALITES DANS LA COMMUNE DE COCODY



Caricature réalisée par Renan Abily (Graphiste Indépendant)

Présenté par Thomas Szybiak

Sous la direction du Pr. Bénédicte Thibaud,

Année Universitaire 2015/2016



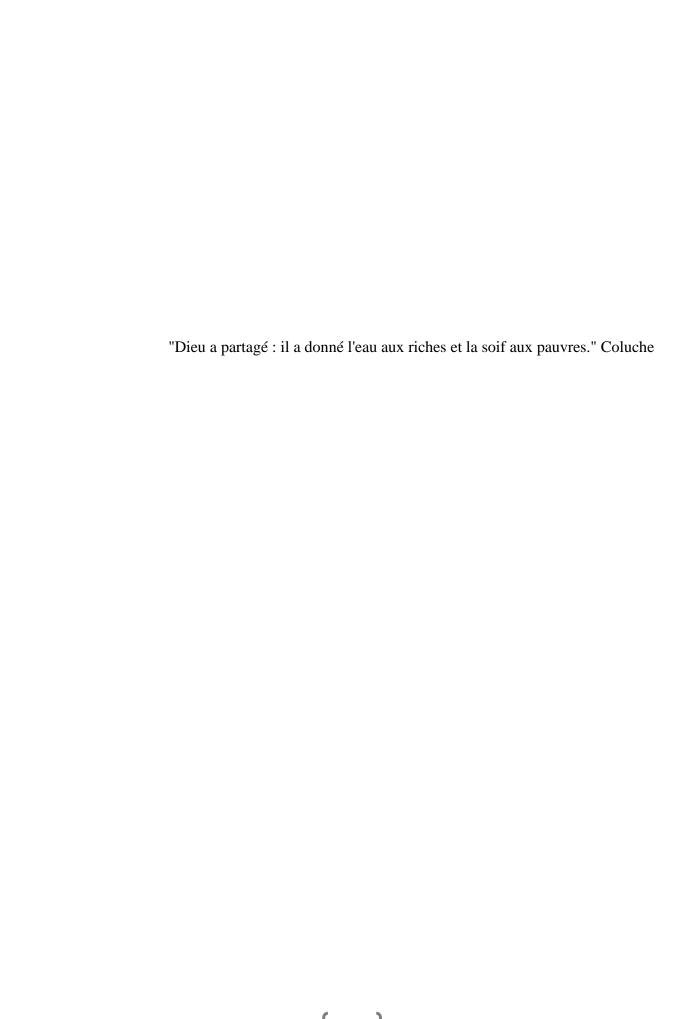
Remerciements:

Je tiens tout d'abord à remercier l'enseignant qui m'a suivi et accompagné pour ce mémoire, Madame Bénédicte Thibaud. Je la remercie pour son aide précieuse, cela m'a permis de me recentrer et de structurer ma pensée de manière claire et plus concise.

Je tiens également à remercier tous les membres de l'Association Africaine de l'Eau et en particulier Monsieur Sylvain Usher et Monsieur Souleymane Ouattara pour m'avoir permis d'effectuer mon stage au sein de leur structure. Ce stage fut pour moi une formidable expérience à la fois sur le plan professionnel mais aussi sur le plan humain.

Je souhaite également remercier l'ensemble de mes professeurs de mon cursus scolaire qui à chaque étape de ma scolarité m'ont permis de m'améliorer et d'être là où j'en suis actuellement.

Pour finir je tiens à remercier ma famille et mes amis pour leurs soutiens et leurs encouragements durant ces 3 mois de stage.



SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	p 5-10
I/ Confrontation aux données empiriques :	p 11-21
A/ Notions et Concepts : la question de l'eau à Abidjan	p 11 - 17
B/ L'eau, l'espace et l'économie : l'approche théorique de Sylvy	<u>Jaglin</u> . p 18-21
II/ l'Observation terrain :	p 21-39
A/ Cocody: un site d'étude approprié	p 21-22
B/ Une commune à deux visages.	p 23-39
1/ Chez ''certains'' l'eau ne manque pas :	p 24-26
2/ L'eau courante : Un luxe loin d'être répandu	p 26-39
III/ Distribution et nouveaux modes d'actions : les solu	
apportées à l'inégale distribution de l'eau potable:	
A/ La SODECI en première ligne	
1/ La SODECI : une société au service de la population	p 40-44
2/L'impact de la SODECI à Cocody : vers une distribution équitable o	<u>le l'eau</u> p 44-46
B/ Vers d'autres modes d'actions de gestion de la ressource	p 47-55
1/ L'AAE : incontournable en Afrique	p 47-50
2/ Programmes et modes d'actions de l'AAE	p 51-55
Conclusion:	p 56-57
Bibliograhie:	p 58-60
Annexes :	p 61-79

INTRODUCTION

"Agissons pour garantir l'accès à l'eau potable pour tous" (Extrait tiré du site des Nations Unies consacré aux Objectifs Du Millénaire (ODM)). Evidemment, c'est le genre de phrase qui fait consensus, comment ne le serait-elle pas ?

En effet, l'eau est la base de la vie. C'est un élément élémentaire qui garanti à chacun de vivre dans la dignité. Afin de cadrer l'accès à l'eau, le comité des droits sociaux économiques de l'ONU a adopté en 2002 une loi qui défini le droit de l'eau comme étant " le droit de tout homme". Il poursuit en affirmant que chacun doit pouvoir disposer d'un accès "à un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques"².

Malheureusement, plus de 800 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Malgré des résultats très encourageants (plus de 2.6 milliards de personnes entre 1990 et 2015 ont eu accès à l'eau potable³) le combat pour l'accès à l'eau potable pour l'ensemble des individus est loin d'être gagné. D'après l'ONU, " la réalité est bien pire, puisque des millions de personnes en situation de précarité qui vivent dans des campements de fortune échappent tout simplement aux statistiques nationales." En effet, certaines régions du monde comme l'Afrique subsaharienne, sont en retard et n'ont pas pu remplir les objectifs des ODM à temps, en particulier celui sur l'accès à l'eau potable.

Ce graphique de l'OMS⁵ ci dessous, illustre cet état de fait.

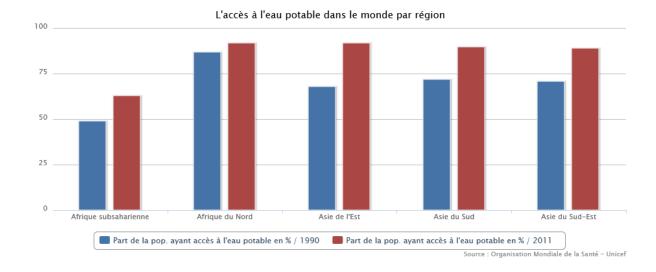
¹ Rapport ONU. 2011. "Le droit de l'eau". Genève. p.1-2.

² Rapport ONU. 2011. "Le droit de l'eau". Genève. p.1-2.

³ "Eliminer la pauvreté : objectif du millénaire pour le développement et l'après 2015". ONU. (consulté le 02/06/2016). Objectif 7 préserver l'environnement. Disponible sur : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/environ.shtml

⁴ Rapport ONU. 2011. "Le droit de l'eau". Genève. p.1-2.

⁵ Organisation Mondiale de la Santé



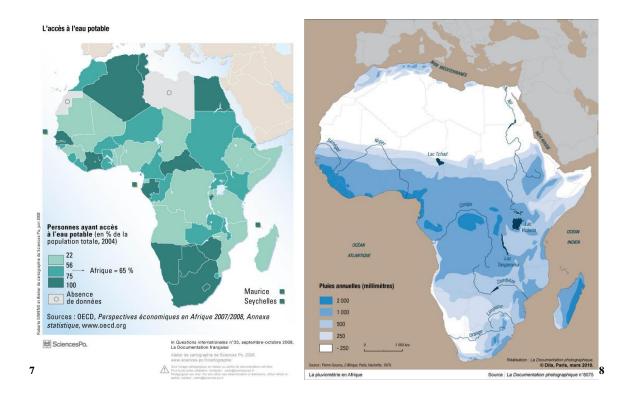
En observant le schéma on constate que c'est véritablement l'Afrique subsaharienne qui accuse un retard sur cette question de l'accès à l'eau. Effectivement, l'eau n'est pas seulement la source de toute vie, c'est aussi un vecteur de développement majeur que l'on retrouve dans de nombreux secteurs d'activités.

Pourtant, cette situation est paradoxale car l'Afrique n'est pas un continent qui manque d'eau. Cette dernière possède plus de 5.400 milliards de m3. L'ennui c'est qu'elle n'en utilise qu'une infime partie, seulement 4% pour l'agriculture, la production d'énergie électrique et l'eau potable ⁶. Il y a donc un problème majeur dans la gestion de la ressource en eau. Mais là encore, on peut noter qu'il y a une forte disparité entre les pays africains eux mêmes. Certains pays, que l'on aurait pu croire en difficulté quant à leur situation géographique, comme les pays du Maghreb, ont réussi à compenser leurs désavantages en mettant en place une gestion efficace de la ressource en eau afin de pouvoir alimenter en eau potable un maximum d'individus. A l'inverse, d'autres pays comme la République Démocratique du Congo, possède un taux d'accès à l'eau potable bien plus faible. Malgré le fait qu'elle bénéficie d'une situation géographique avantageuse, (située en plein dans la cuvette du Congo où les précipitions annuelles peuvent atteindre 1594 mm dans une ville comme Kananga, contre une moyenne de seulement 675,5 mm pour une ville comme Annaba, l'une des villes les plus arrosées d'Algérie) le taux d'accès à l'eau n'en n'est pas pour autant satisfaisant.

Ces deux cartes ci-dessous nous illustrent parfaitement ce paradoxe qu'il peut y avoir entre situation géographique et gestion de la ressource.

_

⁶ Page 91 " *l'Afrique et l'Eau*" édité chez *Alpharès* dans la collection "l'Afrique en marche" publié en 2014, Paris



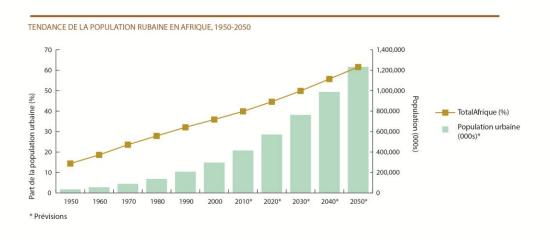
De plus, l'eau potable n'est pas une ressource infini, inépuisable comme on aurait pu le penser autrefois. Celle-ci tend même à se raréfier, d'une part à cause du changement climatique mais aussi et surtout du fait du gaspillage et de la surconsommation. Effectivement cette consommation à outrance est dû à l'augmentation folle de la population et plus particulièrement de la population africaine. C'est le continent qui connait actuellement la plus forte croissance. Aujourd'hui, l'Afrique compte plus 1.15 milliard d'habitants, ce chiffre devrait frôler la barre des 2 milliards d'ici 2050.

Cependant, la situation n'est pas la même partout à l'échelle du continent. Il peut très bien y avoir d'un côté des espaces surpeuplés et sur-densifiés, tandis que d'autres au contraire doivent faire face à une exode massive de la population. Ce clivage entre ces différents espaces créent un fossé de développement entre deux ensembles contigus que sont la ville et la campagne. Jean-Louis Chaléard, géographe et professeur à l'université Paris 1, va dans ce sens lorsqu'il affirme, en 2009 lors d'un débat ayant pour thème : Echanges ville-campagne, réaménagement des territoires, que "Bien souvent, les campagnes les plus prospères sont celles qui sont les mieux reliées aux centres urbains, qui sont situées dans les régions les plus urbanisées". Donc selon lui, la ville serait un centre, un levier de développement où se concentrent toutes sortes d'activités et où les ressources avec un grand "R" sont multiples et

⁷ "Accès à l'eau potable en Afrique", 2004. Source : OCDE

⁸ "La pluviométrie en Afrique", 2010. Source : La documentation photographique

variées. Cette opportunité que représente la ville ne cesse de s'accroitre dans le monde car depuis 2007, plus de la moitié des habitants de la planète sont des urbains, et ce phénomène se vérifie d'autant plus en Afrique, où l'exode rurale n'a jamais était aussi grande. Aujourd'hui, seulement 39% de la population africaine est urbaine mais ce chiffre ne cesse d'augmenter, environ 4% par an, ce qui fait de l'urbanisation africaine la plus élevée au monde⁹.



10

Néanmoins, cette augmentation effrénée de la population dans les villes va causer inexorablement des problèmes tant au niveau du foncier que sur la disponibilité des ressources et en particulier l'eau potable. Le résultat de cela aujourd'hui, c'est le développement d'inégalités sociales et territoriales. Les bidonvilles sont le parfait exemple qui conjugue inégalité territoriale et inégalité de richesses. Effectivement, ces derniers se développent sur des espaces marginaux et souvent en terrain non constructible en proie à de nombreux risques (sismique, inondations, etc...). On y retrouve généralement une population défavorisée qui cumule bons nombres d'handicaps dans plusieurs domaines. Mais ce n'est pas le seul marqueur. De nombreux secteurs peuvent également illustrer ce clivage qui s'opère au sein de l'espace urbain. On peut donc considérer qu'une urbanisation exponentielle et non maîtrisée engendre une accumulation de problèmes (sociaux, économiques, ect...) et favorise la formation de trappes à pauvreté.

⁹ Page 91 " *l'Afrique et l'Eau*" édité chez *Alpharès* dans la collection "l'Afrique en marche" publié en 2014, Paris

¹⁰ Rapport ONU-HABITAT . 2010. "l'Etat des Villes Africaines : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers".

Un différentiel climatique, démographique et urbain. Voilà qu'elles sont les raisons actuelles d'une raréfaction, d'une "crise" de l'eau potable en Afrique et qui entraine dans le même temps des inégalités d'accès à la ressource au sein de la population.

Afin, de faire face à ces différentes problématiques, des mesures sont prises pour alimenter en eau ces espaces urbains en perpétuel expansion. Les villes n'ont de cessent de rechercher des sources d'eau toujours plus lointaines dans le but de diversifier leurs espaces d'approvisionnement. Pour ce faire, d'important moyens logistiques sont mis en place pour transporter, stocker et redistribuer. Ainsi, cela permet d'éviter une éventuelle pénurie et dans une moindre mesure alimenter au quotidien des milliers, voir des millions d'urbains. Mais "Tout ceci a un coût" 11.

En effet, depuis 1992 avec la Conférence du Dublin, l'eau, et tout ce qui si rapporte directement ou indirectement, est considéré comme un "bien économique" et donc fait l'objet d'une tarification. De cette conférence, 3 principes sont restés que l'on a appelé "les principes de Dublin". Ces principes sont les suivants :

- La nécessité de protéger les écosystèmes
- Le besoin d'une gestion participative
- L'importance du rôle des femmes

Et comme le fait remarquer si justement Olivier Petitjean, dans un article publié en 2009 sur la revue électronique "Partage des eaux" et intitulé : <u>Gouvernance de l'eau : L'évolution des modèles au niveau international</u>, " *Aucune mention de la pauvreté ou de la nécessité d'un partage équitable de la ressource ne vient contrebalancer la logique économique.*"

En clair, cette tarification de l'eau n'a fait qu'accentuer une situation déjà très problématique et celle-ci ne cesse de prendre de l'ampleur en Afrique subsaharienne. Elle a créé, voir renforcé, les inégalités d'accès et de distribution à la ressource en eau potable.

L'accès à l'eau potable dans certains pays d'Afrique subsaharienne, comme en Côte d'Ivoire, est en passe d'être réglé, plus de 82% de la population a accès à l'eau potable, d'après les derniers chiffres publiés en 2015 par la Banque Mondiale. Néanmoins, la question de la distribution au sein de chaque ménage est quant à elle loin d'être résolue, aussi bien en zone rurale, qu'en zone urbaine. C'est sur ce nouveau point que les inégalités se sont déplacées. Nous sommes passés d'une inégalité d'accès à une inégalité en terme de distribution. Ce

¹¹Cambon, J., "Accès à l'eau et privatisation en Afrique", Partage des eaux (En ligne), Mai 2011.

¹² Petitjean, O., "L'eau doit elle avoir un prix?", Partage des eaux (En ligne), Aout 2009.

phénomène est particulièrement criant dans la ville d'Abidjan. Celle-ci possède tous les éléments constitutifs d'une répartition inégale de la ressource en eau.

Mais qu'en est-il réellement sur le terrain ? Afin de mettre en lumière ma théorie selon laquelle réussite économique et accès à l'eau potable vont de paire, je me permets d'émettre diverses hypothèses :

Est ce que l'inégalité spatiale au sein de l'espace urbain, conjuguée à une inégalité de richesses, engendre nécessairement une disparité dans la distribution de la ressource en eau potable ? Et est ce que cela peut se vérifier à Cocody, l'une des communes les plus "aisées" d'Abidjan ?

C'est ce que nous allons essayer de montrer au cours de cette argumentation.

Pour ce faire, nous analyserons ces diverses hypothèses au travers de trois axes. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les notions et concepts phares de mon interrogation ainsi que sur différents travaux déjà effectués afin d'appuyer ma réflexion. Par la suite, nous nous pencherons sur une étude de cas précis centrée sur la commune de Cocody afin d'analyser au mieux les inégalités de distribution. Puis enfin, comment s'organise la distribution de l'eau dans l'espace urbain et qu'elles sont les acteurs qui contribuent au développement de nouvelles méthodes d'actions dans la répartition de l'eau potable.

I/ Confrontation aux données empiriques

"Réfléchir avant d'agir", voilà un crédo que l'on peut qualifier d'essentiel dans une démarche scientifique. Dans toute démarche, avant de s'atteler au terrain, il est bon de savoir de quoi on parle et pour cela il est primordial d'exposer les notions clés et de les confronter aux données empiriques.

A/ Notions et Concepts : la question de l'eau à Abidjan

En Afrique, l'accès à l'eau est au centre d'enjeux importants et peut constituer une source de conflits majeurs. Ces conflits ne sont pas toujours violents ou sujets à des affrontements comme ça peut être le cas par exemple dans des régions où l'eau se fait rare comme dans la région du Sahel entre éleveurs et agriculteurs. Enfin de compte, la corrélation entre la faible disponibilité des ressources en eau et les conflits d'usages n'est pas systématique. Effectivement, d'autres sources de tensions peuvent survenir dans des milieux divers.

En zone urbaine, les principales tensions que l'on peut observer s'effectuent autour de la disponibilité des infrastructures hydrauliques et de leur état de fonctionnement, ainsi que sur les disparités au niveau de la distribution spatiale de la ressource en eau.

Il faut également avoir à l'esprit et prendre en considération dans ces conflits, et notamment en ce qui concerne les inégalités en termes de distribution, "l'hétérogénéité des usagers de l'eau pour comprendre l'accroissement des disparités au sein des territoires, et en particulier en milieu urbain" ¹³.

En effet, on constate dans les grandes villes africaines (comme dans le reste de l'Afrique), depuis la période des années 80-90, un accroissement des inégalités entre les différentes classes sociales de la population. Cet état de fait a mis en évidence des écarts de richesses flagrants et l'eau est un indicateur idéal pour illustrer cette situation.

¹³ Baron, C., Bonnassieu, A. " *Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages* ", Mondes en développement 2011/4 (n°156), p. 17-32.

La ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, avec ses 5 millions d'habitants est l'une des villes phares de l'Afrique de l'Ouest. Elle attire depuis peu, notamment depuis la fin de la guerre civile en 2011, bon nombres d'investisseurs et de capitaux étrangers. Cette nouvelle notoriété a fait d'Abidjan la ville de Côte d'Ivoire où le niveau de vie est le plus élevé, avec une moyenne annuelle de 583.245 CFA/hab contre 386.215 CFA/hab pour le reste du territoire, d'après le rapport 2015 de l'Institut National de la Statistique (INS). Les événements survenus en 2010-2011 ainsi que cette récente attractivité économique expliquent en grande partie l'explosion démographique de la ville. C'est cette différence, à la fois économique et démographique, qui confère actuellement à Abidjan une longueur d'avance, en terme de développement, par rapport aux autres villes du pays. Effectivement, lors d'une conférence de presse donnée en 2015 à l'occasion de la seconde édition du Forum International de la Finance en Afrique subsaharienne (FIFAS), le PDG de l'Agence de notation panafricaine "Bloomfield Investment Corporation", déclaré : "Le district d'Abidjan représente 60% du PIB de la Côte d'Ivoire".

En clair, l'arrivée massive de déplacés au sortir de la crise de 2011 (d'après l'INS, la population d'Abidjan est passée de 3.900.000 millions en 2009, à plus de 4.351.000 millions en 2012, soit une augmentation de plus de 450.000 habitants en seulement 3 ans), et la migration économique des populations ont causé des problèmes énormes aux instances dirigeantes de la ville notamment sur la question du logement. Cet afflux de nouveaux urbains n'a pas su être géré par les pouvoirs public, qui n'ont pas réussi à s'adapter rapidement à cette nouvelle situation. Aujourd'hui, Abidjan est "le reflet d'une ville non planifiée et désorientée" 14 où prolifèrent les bidonvilles. Il existe actuellement à Abidjan, dans la quasitotalité des communes, des quartiers précaires construits sur des sites formels et informels présentant souvent un risque majeur pour les populations qui s'y établissent car se sont souvent des terrains inondables, propices au glissement de terrain etc.... "L'existence de ces quartiers à risque, dégrade non seulement l'aspect cohérent de l'aménagement projeté par l'urbaniste, mais aussi, met en exergue le niveau de paupérisation d'une frange de la population, notamment les plus défavorisées" 15.

_

¹⁴ Yao, K.P., "Développement urbain et prolifération des quartiers précaires à Abidjan: le cas du quartier Banco 1", Mémoire Online (En ligne), 2010.

¹⁵ Yao, K.P., "Développement urbain et prolifération des quartiers précaires à Abidjan: le cas du quartier Banco 1", Mémoire Online (En ligne), 2010.

Cette situation urbaine permet de mettre en évidence la fracture socio-spatiale qui s'opère actuellement à Abidjan entre d'un côté les quartiers réglementés (classiques ou huppés) et de l'autre les quartiers d'habitats spontanés (le plus souvent précaires).

Cette fracture peut prendre des formes diverses au sein de l'espace urbain. Si l'on prend par exemple, le taux d'accès à l'eau courante, on remarque une différence nette entre d'un côté les quartiers riches qui possèdent un taux d'accès de plus de 66% et de l'autre les quartiers plus précaires avec seulement un taux d'accès de 35% ¹⁶.

Ce clivage saisissant montre à quel point l'accès à l'eau, est au cœur du conflit urbain aujourd'hui à Abidjan.

Mais qu'entendant nous par "accès à l'eau" ? D'après la Banque Mondial : "L'accès est considéré comme raisonnable lorsque la disponibilité est d'une vingtaine de litre par jour à moins d'un kilomètre du logement". En d'autres termes cette eau peut provenir de divers endroits car il n'est pas fait référence ici d'un lieu ou d'une méthode d'accès en particulier. Les seules points majeurs que l'on peut identifier ici, c'est la notion de distance et celle de capacité disponible. Hors, pour moi cette définition me semble trop réductrice. Il me parait légitime, voir même indispensable de bien différencier deux types d'accès à l'eau :

- Un "Accès direct", raccordé directement au domicile grâce au réseau de distribution (l'eau courante).
- Un "Accès indirect", obligeant l'individu à se déplacer hors de son domicile afin de pouvoir accéder à la ressource. Pour ce faire il va trouver d'autres modes d'approvisionnement tels que les bornes fontaines, les eaux de surface ou pluviales, ou encore l'achat d'eau en bouteille dans des commerces de proximité ou auprès de revendeurs.

12

¹⁶ Chauvet, L., De Vreyer P., Roubaud. F., Spielvogel. G., 2006. "*Inégalités spatiales et marchés du travail urbains en Afrique francophone*". Paris. Conférence organisée et financée conjointement par L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, Paris) Le Réseau Politiques Economiques et Pauvreté (PEP Université Laval Québec).

En analysant ce terme "d'accès" sous cet angle là, c'est à dire en prenant en compte c'est deux facettes, on obtient une vision plus précise du problème qu'est l'accessibilité de la ressource en eau. Cette problématique de l'accès à l'eau, et en particulier celle de "*l'Accès direct*", est d'autant plus marquante en milieu urbain car elle permet de mettre en lumière les inégalités socio-spatiales inhérentes au territoire de la cité.

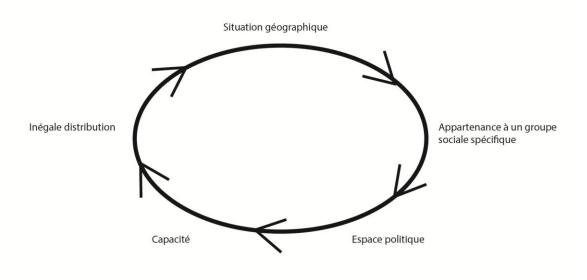
Enfin de compte, ma définition de l'accès à l'eau, si on devait la calquer à un modèle précis, je la placerais dans la ligné de celle d'Habib Ayeb. Ce dernier la définit ainsi : "Par accès, j'entends la possibilité effective de bénéficier des différentes ressources et services, des savoirs et de l'information mais aussi, et peut-être surtout, d'accèder aux lieux, mécanismes et institutions de pouvoir, de gestion et de prises de décisions. Toutefois, l'accès n'est pas uniquement lié aux modes de distribution et de redistribution et aux différents jeux « juridiques », faits notamment d'autorisations et d'interdictions. Pour rester dans la ligne d'Amartya Sen, il me semble que l'accès a aussi à voir avec la capacité directement articulée à la pauvreté et à l'exclusion économique, sociale et politique" 17.

Dans cette définition Ayeb montre à quel point la pauvreté et l'exclusion, sont au cœur de cette problématique. Au travers de l'accès à l'eau, on peut également évaluer le niveau de pauvreté, et dans le même temps, cette même pauvreté peut jouer un rôle plus ou moins important sur les conditions d'accès. En d'autres termes on est dans une sorte de cercle vicieux de la pauvreté hydraulique.

¹⁷ Ayeb, H., Ruf, T., "Eaux, pauvreté et crises sociales", IRD éditions, 2009, p.13-18.

Pour les besoins de mon analyse, je reprends ci dessous, la construction du modèle de la *pauvreté hydraulique*, que Peter Lawrence théorisa dans son ouvrage " <u>The Water Poverty Index: an International Comparison</u> ". (Ceci est une réinterprétation du modèle appliqué à la ville d'Abidjan).

Le cycle de la pauvreté hydraulique de la ville d'Abidjan



Source : Réinterprétation du modèle de Lawrence sur la pauvreté hydraulique

Réalisé par Szybiak Thomas le 29/04/2016

a) La situation géographique :

Ici la situation géographique correspond à la localisation dans l'espace urbain des individus. Cette donnée est essentielel car c'est celle ci qui va déterminer et agir véritablement sur le cadre de vie des individus et de ce fait sur leur accès plus ou moins favorable à l'eau.

b) l'Appartenance à un groupe sociale spécifique:

Une fois installé, on retrouve au sein de ces espaces une population similaire de part leurs caractéristiques sociales, économiques et politiques. Un "communautarisme" par défaut s'institutionnalise.

c) l'Espace politique¹⁸:

Il s'agit ici des libertés politiques individuelles et collectives et des garanties institutionnelles et légales qui les protègent. Si la richesse et l'aisance matérielle ou la position sociale d'un individu ou d'un groupe peuvent garantir son accès immédiat à la ressource, il reste incontestable que les limitations des libertés politiques peuvent le réduire plus ou moins drastiquement. Ceux qui ne disposent d'aucune position, ni protection matérielle sont assurément plus exposés à de telles limitations arbitraires.

Dans de telles situations politiques, c'est la participation qui est réduite par le fait même de la limitation des droits d'organisation, de contestations et de revendications politiques et économiques. Exclus des espaces et des institutions politiques, les usagers, surtout les plus pauvres, sont dépossédés de tous les moyens pour essayer de changer leur situation. Ils sont en même temps dépossédés de leur capacité et notamment celle de participer volontairement et d'une manière effective, réelle et efficace.

d) Capacité¹⁹:

Le concept de capacité est directement emprunté aux travaux d'Amartya Sen sur la pauvreté. Il s'agit évidemment de l'incapacité de faire, d'agir et réagir, de revendiquer et contester, d'évaluer les opportunités et les risques, et de participer. Pour résumer le raisonnement de Sen, "l'incapacité est le produit direct et mécanique de la pauvreté et de l'exclusion sociale et économique"²⁰. La pauvreté produit de l'incapacité qui reproduit la pauvreté à son tour.

¹⁸ Ayeb, H., Ruf, T., "Eaux, pauvreté et crises sociales", IRD éditions, 2009, p.13-18.

¹⁹ Ayeb, H., Ruf, T., "Eaux, pauvreté et crises sociales", IRD éditions, 2009, p.13-18.

²⁰ Sen A., "Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation", Oxford University press. 1990.

e) Inégalité de distribution:

Etant donnée que l'on est face à une reproduction de la pauvreté avec une incapacité de faire et d'agir, cela entrainera de facto une inégale distribution de la ressource en eau. Et qui dit inégale distribution, dans le cas d'Abidjan, induit de fait une situation géographique particulière et défavorable provoquant et alimentant le cercle vicieux de la pauvreté hydraulique.

Enfin de compte, ce que nous apprend ce schéma c'est que cette pauvreté hydraulique divise et structure dans le même temps la ville d'Abidjan en différentes zones. Chaque espace ayant un type de population particulière. Nous sommes ici face à une véritable ghettoïsation de l'espace urbain, avec une reproduction communautaire forte, une sorte d'entre-soi recomposé dans ce que je nommerais des "Gated Communities Water".

B/L'eau, l'espace et l'économie : l'approche théorique de Sylvy Jaglin

De nombreux travaux ont été menés sur cette question très pointue de l'inégale distribution de la ressource en eau en milieu urbain. Cependant, tout porte à croire que les thèses de Sylvy Jaglin sur la fragmentation urbaine sont de loin les plus intéressantes et les plus pertinentes à analyser au vue de l'hypothèse avancée dans ce mémoire.

Sylvy Jaglin, géographe, spécialiste de l'aménagement urbain est professeur en études urbaines à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et chercheur au Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (Latts). Ses champs d'enseignements sont variés, elle touche aussi bien à l'urbanisme qu'aux sciences politiques ainsi qu'à la géographie avec une spécialisation plus poussée sur l'étude des Suds. Elle a écrit de nombreux ouvrages comme : "Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question" parue en 2005, où elle tente d'observer "Dans quelle mesure les évolutions en cours dans le secteur de l'eau conduisent à la fragmentation ou à l'intégration urbaines"²¹. Ou encore "Être branché ou pas Les entre-

17

²¹ Jaglin, S., " Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question ", Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], n°237, Janvier-Mars 2007.

deux des villes du Sud" parue en 2004 où elle nous explique comment de nos jours certaines personnes sont plus ou moins connectées au système (que se soit les services de distributions d'électricité, d'assainissement ou d'eau potable). Dans ces différents écrits on retrouve l'idée maitresse qui conjugue répartition de l'eau et situation spatiale des individus sur le territoire. Dans un monde de plus en plus connecté, "ayant accès à une gamme sans cesse croissante de services personnalisés, telle s'esquisse la figure de l'individu contemporain, étayée par un certain nombre d'évolutions économiques, juridiques, politiques et sociales peu contestables. On ne saurait pour autant affirmer qu'elle concerne chaque individu, chaque groupe, chaque espace, l'ensemble des sociétés: partout demeurent des non-branchés"²².

Afin d'illustrer les propos de Sylvy Jaglin ci-dessus, je vous propose un extrait de l'ouvrage intitulé "*La vie matérielle*", de Marguerite Duras. Dans ce passage, la romancière nous rapporte cette situation de déconnection de certains individus.

"Et un jour, un homme est venu pour couper l'eau dans la gare qu'ils habitaient. Il a vu la femme, silencieuse. Le mari n'était pas là. La femme un peu arriérée avec un enfant de quatre ans et un petit enfant d'un an et demi. L'employé était un homme apparemment comme tous les hommes. Cet homme, je l'ai appelé le coupeur d'eau. Il a vu que c'était le plein été. Il savait que c'était un été très chaud puisqu'il le vivait. Il a vu l'enfant d'un an et demi. On lui avait ordonné de couper l'eau, il l'a fait. Il a respecté son emploi du temps: il a coupé l'eau. Il a laissé la femme sans eau aucune pour baigner les enfants, pour leur donner à boire.

Le soir même, cette femme et son mari ont pris les deux enfants avec eux et sont allés se coucher sur les rails du TGV (...)".

Marguerite Duras, La vie matérielle, Gallimard, 1994, p.115-116 (coll. Folio)

L'histoire de ce coupeur d'eau, nous fait prendre conscience ici du drame et de l'abandon de ceux que les aléas de la vie placent en marge des modes conventionnels d'accès aux services

²² Jaglin, S., 2004. "*Être branché ou pas Les entre-deux des villes du Sud*". Publié dans la revue Flux n°56/57.

_

essentiels tels que l'eau potable. Ces parias que la société rejettent, ici illustré par cette femme et son fils, face à l'intransigeance de ce coupeur d'eau, incarne selon moi à merveille une façon de penser très individualiste et tournée vers l'ordre et la règle à outrance. Celle ci, cette société, ne semble éprouver aucune affection, refusant d'aider jusqu'aux plus démunis. A travers cet extrait, c'est l'idée de rupture, de séparation, entre deux mondes qui auparavant coexistaient. Cette vision ultra individualiste de la condition humaine, mettant en parallèle ce que Sylvy Jaglin nomme" les branchés" et "les non-branchés", n'aurait pu se concevoir "dans de nombreux pays en développement où le don de l'eau, forme élémentaire de contribution au vivre ensemble, assurait une redistribution minimale envers les non-branchés. La marchandisation des services a toutefois mis à mal ce partage gratuit et les tensions, dans les villes, se sont accrues"²³.

Ce que Jaglain nous montre finalement, c'est la prédominance du domaine économique et du tout marchant, qui est à l'œuvre actuellement. Cela a conduit, comme elle le souligne, à la montée des tensions urbaines entre les différentes classes sociales. En clair, l'accès à la ressource en eau, devient un privilège, un luxe que l'on peut désormais s'offrir, ou pas.

Plus haut dans mon argumentation j'emploie le terme de "Gated Communities Water" pour évoquer cette corrélation entre le territoire, la manne économique et la ressource en eau. Cette notion que j'expose ici semble s'inscrire dans la lignée de ce que Michel Foucault nomme "la gouvernementalité spatiale". Ces différents travaux sur cette question "s'intéressent aux modes de contrôles fondés sur la gestion de l'espace, aux mécanismes de régulation s'appliquant aux espaces plutôt qu'aux personnes "24. Cette "gouvernementalité spatiale" est particulièrement représentée au sein de la Los Angeles School of Urbanisme, avec notamment des interrogations et des raisonnements établis autour de l'insécurité en milieu urbain. Cette école de pensée s'appuie sur diverses applications à travers le monde et notamment au Sud, pour expliciter ce fait urbain (privatisation, clôture de l'espace public, télésurveillance, etc....).

Nous ferions face comme le souligne Marcelo Lopes de Souza en 2001 à une "fragmentation"

_

²³ Jaglin, S., 2004. "*Être branché ou pas Les entre-deux des villes du Sud*". Publié dans la revue Flux n°56/57.

²⁴ Dubresson, A. Jaglain.S . 2005, "Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés : Approches et méthode" IRD Editions, p. 337-352

socio-politique de l'espace urbain²⁵. C'est justement cette fragmentation, qui favorise l'apparition d'un entre-soi, et qui engendre de ce fait la mise en place de Gates Communities.

Cette notion de territorialisation de l'espace urbain est essentielle pour comprendre l'enjeux qui se joue actuellement dans les grandes villes d'Afrique. Comme on a pu le constater cette dernière est l'une des fer de lance de l'approche défendue par Sylvy Jaglin. Dans ce que l'on a pu évoqué ci-dessus on voit assez nettement le lien opéré par Jaglin entre, ce que je nommerais le "tryptique de l'inégalité de la ressource en eau", c'est à dire le territoire, la situation économique et l'eau.

A travers cette partie, nous avons pu exposer et mettre en avant les différentes notions et travaux effectués sur cette question de l'inégale distribution de la ressource en eau. Cela nous a permis d'avoir un échantillonnage exostif sur lequel nous allons pouvoir confronter notre analyse de terrain.

²⁵ Dubresson, A. Jaglain.S . 2005, "Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés : Approches et méthode" IRD Editions, p. 337-352

II/ l'Observation terrain :

Comme on a pu le constater précédemment, tout porte à croire, au vue des études effectuées au préalable par Sylvy Jaglin qu'il existe vraisemblablement un lien entre le territoire, le niveau de richesse et la ressource en eau, dans le tissu urbain. Dans cette partie, nous allons essayer de vérifier ou de réfuter cette théorie grâce à l'expérience de terrain. Pour ce faire, l'étude s'effectuera à Abidjan et plus précisément dans la commune de Cocody.

A/ Cocody: un site d'étude approprié

Avant de rentrer dans le vif du sujet, à savoir la distribution de l'eau au sein de la commune de Cocody, il est important de comprendre le fonctionnement et le rôle de cette commune dans l'agglomération d'Abidjan. (la plupart des données présentes ici ont été récoltées au centre des archives de la mairie de Cocody).

Cette commune s'étend sur plus de 7.476 hectares soit environ 20.8% de l'agglomération, en 1996 (chiffre en progression du à l'étalement de la commune ses dernières années) et comptant plus de 380.115 habitants selon les dernières estimations du recensement effectué de 2010 à 2012 (ce dernier chiffre à probablement augmenté depuis). Le taux d'emploi est le plus faible de la ville car Cocody est essentiellement un quartier résidentiel, dont la majeur partie de ces ressortissants sont issus du secteur tertiaire, soit environ 82% contre seulement 10.5% issus du secteur secondaire et 3% du secteur primaire. De plus, d'après les données tirées de l'Atlas des MOS de 1989, 73.4 % des habitations seraient des maison individuelles, 12.3 % d'habitats collectifs, et seulement 6.1% d'habitats dit "précaires". C'est la commune la plus riche du district d'Abidjan mais également de tout le pays. On lui donne volontiers le surnom de "Cocody la coquette", ou encore "Cocody la luxueuse" Es on maire actuel Monsieur Mathias Aka N'Gouan veut faire de Cocody, "un Beverly Hills sous les tropiques" Cette modernité et cette ambition affichée par les élus s'observent dans divers domaines et notamment dans le domaines de la distribution de l'eau potable.

²⁶ Mieu, B., "*Côte d'Ivoire: Cocody la coquette*", article issue du dossier *Abidjan, le retour*, parue sur le site du journal Jeune Afrique en janvier 2015.

²⁷ Mieu, B., " *Mathias Aka N'Gouan, maire de Cocody : « Notre modèle, c'est Beverly Hills... »* ", article issue du dossier *Abidjan, le retour*, parue sur le site du journal Jeune Afrique en janvier 2015.

En effet, plus de 88% de la population est desservie en eau potable grâce à un réseau de plus de 600.000m de canalisation soit environ 16% du linéaire total d'Abidjan. La consommation journalière par habitant en eau est d'environ 100L soit une consommation de plus de 7 millions de litres par jour à la fin de l'année 1996. Sachant que la population a quasiment doublé depuis et que l'extension de la ville ne cesse de s'accroitre on peut donc affirmer sans trop de risque que ce chiffre de 7 millions de litres par jour a du considérablement augmenter (nous pouvons déplorer ici l'ancienneté des données qui malheureusement mettent du temps pour être à jour).

Cependant, malgré le fait qu'une grande majorité de personnes est accès à une distribution de qualité, il subsiste ici et là des zones moins bien desservies par le réseau. C'était le cas par exemple des quartiers comme Washington ou encore Gobelé, de grands espaces urbains, souvent sur peuplés avec une densité avoisinant les 400hab/ha et composés essentiellement d'une population au ressource économique faible voir quasi nul. L'eau y était toute fois distribuée via des points d'accès comme les bornes fontaines. Aujourd'hui, ces quartiers ont disparu suite à la politique mise en place par la mairie, à savoir "mettre l'accent sur la propriété pour mieux assurer la tranquillité des citoyens, tout en déverrouillant certains quartiers. Cocody prépare sa renaissance."²⁸

Cocody se transforme peu à peu, elle apparait désormais comme un modèle de développement, où la qualité et les conditions de vie tendent à se rapprocher du modèle occidental. C'est véritablement le fleuron, la vitrine de la ville d'Abidjan. C'est elle qui concentre les meilleurs établissements scolaires et médicaux, les routes les mieux entretenues, les maisons les plus cossues, les personnalités les plus influentes (la plus part des résidences d'ambassadeurs s'y trouvent ainsi que la demeure du président de la république de Côte d'Ivoire).

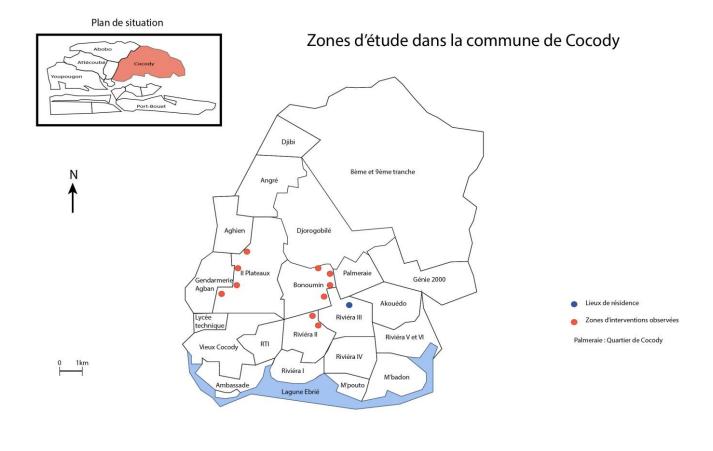
Néanmoins, même si la question de la distribution en eau semble réglée à Cocody, la réalité du terrain est tout autre et nous allons voir que la commune est loin d'avoir éradiqué les problèmes de distribution et d'accès à l'eau dans certains quartiers de la commune. Si Cocody semble homogène il n'en est rien, tout comme Abidjan possède de nombreuses disparités entre ses différentes communes, elle possède également ses propres inégalités et en particulier dans le domaine de l'eau.

²⁸ Mieu, B., " *Mathias Aka N'Gouan, maire de Cocody : « Notre modèle, c'est Beverly Hills... »* ", article issue du dossier *Abidjan, le retour*, parue sur le site du journal Jeune Afrique en janvier 2015

B/ Une commune à deux visages.

Source: Fond carthographique LATIG

"Cocody la luxueuse", il est vrai que ce surnom lui va comme un gant, mais lorsque on évoque le secteur l'approvisionnement en eau pour l'ensemble des concitoyens, le surnom "Cocody et ses îles désastreuses", serait plus approprié. L'étude menée sur le terrain a permis de rendre compte des réalités et des conditions de distribution et d'approvisionnement en eau des différents types de population et cela dans différents quartiers de la commune. Afin d'avoir une vision plus précise de la zone d'étude et des divers endroits où j'ai pu me rendre, je vous invite à prendre connaissance de la carte ci-dessous.



Réalisation: Szybiak Thomas 19/04/2016

Cette carte est très exhaustive, elle ne reflète pas l'ensemble de mon analyse, mais elle cible différents secteurs spécifiques dans lesquels je me suis rendu afin d'approfondir ma réflexion. Effectivement, l'observation quotidienne de mon environnement m'a permis d'affiner ma perception vis à vis du sujet et enrichir de ce fait mes études de terrain.

1/ Chez "certains" l'eau ne manque pas :

"Tous les matins en me levant, je prenais ma douche, de 2 à 5 minutes selon mes envies. Ensuite, je me dirigeais vers le lavabo afin de me laver les dents et là encore le précieux liquide, s'écoulait en flot continu, sans que je prenne véritablement conscience de la chance qui m'étais donnée de pouvoir, en actionnant le robinet, d'avoir accès directement à l'eau et qui plus est de l'eau potable. Cette même routine se répétait chaque soir et chaque jour sans discontinuer, sans rationnement, sans avoir seulement à l'idée que d'un moment à l'autre l'eau ne pouvait ne plus être disponible."

Ce schéma quotidien de mes journées passées dans la maison où je résidais à Cocody était le même pour toutes les habitations issues de la même résidence que la mienne. Autour de chez moi, grillage électrique, barbelé, vigiles aux entrées, etc...... faisaient partie intégrante du décor urbain. Cette résidence sous surveillance, où j'ai élu domicile était un sanctuaire de richesse non pas naturel mais économique. Tout y était démesuré, la taille des murs, la grosseur des voitures, le gigantisme des maisons et probablement le compte en banque des résidents. J'ai eu l'occasion, au cours de mes balades, pénétrer et voir à l'intérieur de ces coffres fort urbains. J'ai pu constater ici et là diverses arrivées d'eau, comme dans la cuisine, les toilettes, la salle de bains, etc..... mais également de l'eau servant à des activités récréatives comme une piscine, ou encore à des fins décoratives comme pour l'arrosage de fleurs. Bref, toute ces demeures ont un accès et un approvisionnement en eau conséquent, leur permettant d'utiliser l'eau à des fins autres que purement vital.

Afin de pouvoir être alimenté en eau, chaque maison possède son propre compteur d'eau, que l'on retrouve généralement devant la maison, non loin d'une conduite principale qui irrigue la zone concernée. Comme on peut le voir sur la carte ci-dessus, j'ai résidé durant toute la durée de mon stage dans la quartier de la Riviéra III. Ce quartier, pour l'avoir parcouru de long en large est composé d'une multitude de résidences semblables à la mienne. C'est l'une des zones "riches" de Cocody, tout comme le quartier Ambassade où l'on retrouve essentiellement les villas des différents ambassadeurs, mais également celle du président de la République Ivoirienne, ainsi que la plupart des plus grosses fortunes du pays.

Vous trouverez ci-dessous différents clichés que j'ai pu réaliser au cours de mon séjour, qui illustrent et donnent du poids aux observations que j'ai faites.



Villas, résidence les Ibiscus (Juin 2016)



Entrée de la résidence, gardée jour et nuit par un vigile (Juin2016)



Compteur d'eau de l'une des maisons de la résidence (Mai 2016)

2/ L'eau courante : Un luxe loin d'être répandu.

Etant logé dans l'une des "zones dorées" de Cocody, je ne me suis pas rendu compte de suite de la fracture béante qui existait entre les différents quartiers de la commune, sur cette question de l'adduction en eau.

Tous les matins, afin de me rendre sur mon lieu de stage situé hors de Cocody, je traversais ma résidence de long en large afin d'atteindre la voie rapide. Autour de moi je ne voyais que de sublimes villas, mais au milieu de cet amas de richesses, encastrée entre deux grosses bâtisses, une maison faite de taule et de matériaux de récupération apparue devant moi. Ma surprise fut totale. Comment dans un espace aussi réduit, pouvait se côtoyer à la fois une aussi grande richesse et de l'autre une pauvreté absolue ?

Ci dessous vous pouvez observez le contraste saisissant entre ces deux photographies (je tiens à signaler que ces deux maisons sont réellement côte à côte en réalité).



Deux maisons mitoyennes de la résidence des Ibiscus (Mai 2016)



Cette première confrontation au terrain met véritablement apparu comme un choc. Cependant, dans les semaines qui suivirent, j'allais être confronté à des situations bien plus dramatiques et notamment sur le plan humain.

Afin, d'affiner ma réflexion et mon analyse, j'avais besoin d'en voir plus, de me frotter aux réalités que vivent les habitants afin de pouvoir me faire une idée plus précise sur le thème que je souhaitais soulever. C'est pourquoi, dès le mois de mai, j'ai obtenu, de la part de la direction de l'association avec laquelle j'étais lié, le droit de me rendre sur le terrain avec une équipe d'intervention affiliée à la SODECI (la Société des Distributeurs d'Eau de Côte d'Ivoire). J'ai pu grâce à cela aller au plus prêt des habitants, observer le quotidien de ceux pour qui l'approvisionnement en eau reste un calvaire et comment ils arrivent à s'en procurer.

• 15/06/2016 : commune de Cocody, quartier Bonoumin.

La première intervention que j'ai pu suivre s'est déroulée non loin de chez moi, à seulement 5 minutes en voiture. Une fois sur les lieux, plusieurs équipes d'intervention étaient déjà sur place. Nous étions un peu reculés de la route principale, et là au milieu d'un groupement de maison en dur, se dressait environ une quinzaine de maisons voir plus, faites de taule. Les différentes équipes s'activaient de part et d'autre interrogeant les habitants sur la façon dont ils avaient accès à l'eau courante (l'eau courante étant un robinet extérieur adossé à la maison). La plupart des habitants sur place (en grande majorité des femmes) ne répondaient pas aux questions ou alors se contentaient de dire qu'elles ne savaient pas et que c'était leur mari qui s'occupait de ces choses là. L'une d'elles a même affirmée "On a pas d'eau ici à part quand il pleut. A mon âge je peux pas mentir", lorsqu'on lui demanda d'où provenait l'eau. Après quelques minutes de recherche, une équipe découvrit tout un réseaux de petits tuyaux approvisionnant les différentes maisons. Ces derniers convergeaient tous au même endroit, d'un raccord fait sur une conduite d'eau du réseau urbain. Le groupe d'intervention n'a pas eu d'autres choix que de détruire ces installations illégales, tout en indiquant aux habitants la marche à suivre afin de pouvoir avoir de l'eau de manière légale et conventionnelle.

Devant, cette scène je restais sans voix car je pouvais voir le visage de ces gens qui d'une seconde à l'autre n'étaient plus approvisionnés en eau. De plus, ce qui m'interpella également, c'est cette proximité entre différents niveaux de vie qui se faisaient face. L'un riche ayant un approvisionnement de l'eau continue et l'autre précaire devant vivre au jour le jour avec l'angoisse de voir l'eau coupée. On m'expliquera plus tard, que ce genre de situation est plus que banale à Cocody, et dans une plus large mesure à Abidjan. Ceci serait dû à plusieurs facteurs et notamment du fait de l'installation sauvage de population sur des propriétés

privées, ce qui a engendré la mise en place de réseaux clandestins d'eau détenus par des revendeurs.

J'allais très vite, aux fils des jours, prendre conscience de l'ampleur de ce phénomène dans différents secteurs de la commune de Cocody.



Photographies de réseaux d'eau illégaux après destruction dans un quartier précaire (Juin 2016)





Photographies illustrant l'implantation sauvage des populations sur une propriété privée (Juin 2016)



• 16/06/2016 - 17/06/2016 : commune de Cocody, quartier 2 Plateaux.

Les deux jours qui suivirent, je me rendis avec l'équipe d'intervention sur d'autres sites. Pendant ces deux jours, je pu en savoir un peu plus sur le choix des différentes zones ciblées. D'après le chef d'équipe, le mode d'intervention se fait ou bien de manière aléatoire, ou bien grâce aux indications fournies par les agents releveurs au cours de leurs passages pour relever les compteurs d'eau. Il m'a également appris que ces "campements sauvages", pouvaient être raccordés au réseau sans qu'ils aient à fournir un titre foncier auprès de la SODECI. Une simple recommandation suffi à être en règle (du moins en ce qui concerne la SODECI).

La première zone où nous sommes intervenue est semblable à celle que j'ai pu observer auparavant. La différence majeur, outre le fait que l'espace en question regroupait bien plus d'habitations, résidait dans le fait que cette zone avaient été rendue légale. On m'expliqua de quelle manière cet hameau de maisons fut régularisé. Après une première intervention opérée par la SODECI, le chef du "village" prit l'initiative d'acheter un compteur et ainsi revendre de l'eau en toute l'égalité auprès de ses concitoyens. Ces derniers n'avaient plus d'eau à proximité c'est dorénavant chose fait avec cette borne fontaine située à quelques mètres des habitations.



Photographies d'hameau réapprovisionné en eau grâce à la mis en place d'une borne fontaine (Juin 2016)



Nous nous sommes ensuite dirigés sur un autre site du même quartier. Contrairement à la situation précédente cet hameau de maisons était situé sur des terrains non constructibles près d'un caniveau. Ce changement de statut, c'est à dire d'habitations précaires sur terrain non constructible accroit la difficulté d'approvisionnement et d'accès à la ressource. En effet, le chef d'équipe m'avoua que ces zones habitées, sur terrain non constructible, n'étaient pas desservies et reliées au réseau d'eau mis en place par la SODECI. Ceci étant leur raccordement sera d'autant plus compliqué et également plus coûteux. Ceux qui me frappa une nouvelle fois c'est la proximité d'habitations imposantes, ou du moins reflétant un niveau de vie bien supérieur à celui des populations vivant au abord du caniveau. Une fois la découverte et la destruction de réseaux clandestins approvisionnant les maisons, une question me vint alors à l'esprit : Est ce que la fraude est aussi présente chez les populations les plus aisées ?

La réponse que me donna le chef me laissa sans voix. "*Ils sont intouchables*" me lança t-il. Ne pouvant pas accéder à leurs propriétés comme c'est le cas dans les quartiers précaires, la recherche et la fouille d'éventuels réseaux illégaux et tout bonnement impossible à vérifier et la SODECI se retrouve alors démunie face à cette situation.

Tout en m'annonçant cela, je regardais impuissant les femmes se ruer autour du seul robinet encore en activité dans leurs hameaux, que l'on a bien voulu laisser fonctionner le temps quelles puissent récupérer le maximum d'eau.



Photographies qui illustrent le contraste entre 2 modes de vie (Juin 2016)





Photographies illustrant la précarité et l'enjeux que représente l'eau pour ces populations en situation de grande pauvreté (Juin 2016)



• 21/06/2016 - 22/06/2016 : commune de Cocody, quartier Anono.

Pour mes deux derniers jours avec l'équipe d'intervention, nous nous rendîmes dans le quartier de Anono. Ce dernier ne ressemblait pas aux autres endroits précaires que j'ai pu voir. C'est un lotissement de maisons en dur et les gens qui y habitaient n'étaient pas dans la même précarité et semblaient, au premier abord, avoir un niveau de vie plus élevé.

Il n'empêche que malgré cela, la fraude de l'eau sévissait dans cette zone et l'équipe et moi même avons du démanteler ce réseau d'eau illégal. Après les recherches pour trouver la source de la fraude, l'équipe est resté plusieurs heures dans ce lotissement à laisser l'eau couler afin que les habitants puissent se servir. En voyant cette scène ahurissante, bien plus marquée que les dernières fois, ceci étant du aux nombres de personnes venant récupérer le précieux liquide, il me vint une interrogation. Je m'avance donc vers le chef d'équipe et lui dit : " Une fois le réseau démantelé, qu'est ce qui est fait pour ces personnes qui du jour au lendemain se retrouvent sans eau ? ". Le chef m'expliqua alors la procédure que les gens doivent suivre, c'est à dire se rendre dans un centre de la SODECI le plus proche et leur exposer leur situation afin qu'une solution rapide soit prise face à cette situation alarmante. Il m'informa alors du prix des compteurs d'eau, environ 169.000 cfa (soit 260 euros). Une somme relativement conséquente pour ses habitants aux revenus modestes. Il poursuit en me signifiant les alternatives qui s'offrent aux habitants afin de leur permettre d'obtenir un compteur. Il me dit que dans certains cas, les compteurs peuvent être subventionnés et que la somme à délivrer par les habitants ne serait plus que de 19.000 cfa (soit 30 euros), et il continua, tout en parlant à l'un des habitants du quartier qui venait de poser la même question que moi, me signifiant que les habitants ont la possibilité d'acheter un compteur à plusieurs afin que ce dernier revienne moins cher. Je pris donc note de ces remarques qui me paraissaient être une bonne choses. Néanmoins, j'avais bien remarqué qu'il avait contourné ma question, je me suis donc permis de le relancer : " Mais qu'en est il pour les heures, les jours qui suivent ? Que met en place la SODECI dans l'immédiat? ". Il m'avoua que malheureusement, rien n'était fait dans l'immédiat pour ces populations à qui on coupait l'eau. C'est donc pour cela qu'il permettait aux habitants de se servir de l'eau gratuitement avant qu'il ne la coupe définitivement. Il tenta par la suite de se rattraper en m'informant qu'une fois les démarches pour obtenir un compteur, le délai ne dépassait pas 2 semaines. Il rajouta ensuite, qu'il existe néanmoins une structure, l'ONEP (Office National de l'Eau Potable), qui dessert de l'eau gratuitement dans certaines zones où l'eau manque. Cependant, j'appris par la suite que ce genre d'action avait belle et bien lieu mais que pour de grand espace dépourvu en eau, quelques maisons ici et là comme j'ai pu le voir depuis le début ne profitent que très peu de ce genre d'aide.

Au bout d'une heure, le chef prit l'initiative de partir et donc de tout couper. A partir de ce moment là, la tension est montée d'un cran dans le quartier, les gens commençaient à s'énerver, malgré les explications de la situation des agents de la SODECI. Les paroles qui tout à l'heure se faisaient dans le calme résonnèrent un peu plus, la tension entre les habitants eux même grandit, car chacun désirait avoir accès à l'eau une dernière fois. La situation s'envenima est le chef me dit alors qu'il fallait partir et vite. Il n'aimait pas la tournure que cela prenait et m'expliqua dans la foulée que c'est à cause de cela qu'une action sur le terrain ne se déroulait jamais deux fois successivement sur le même site, sous peine d'être pris à partie par certains habitants.



Photographies de l'intervention dans le quartier d'Anono (Juin 2016)





Photographies illustrant cette précarité hydrique toujours à l'œuvre dans la commune la plus riche d'Abidjan (Juin 2016)



Cette expérience de terrain que j'ai pu effectuée avec cette équipe ou ce que j'ai pu constater par moi même, m'a permis d'y voir plus clair sur la répartition de l'eau à Cocody. Plusieurs points se sont révélés à moi et ont fait voler en éclats mes préjugés de départ. Certes, cette précarité (économique, hydrique, etc...) est bien présente à Cocody avec, comme je l'ai mentionné plus haut, face à elle l'opulence et la richesse à tous les niveaux. Je pensais retrouver d'immenses bidonvilles, des zones de pauvreté vraiment grandes et étendues mais sur le terrain (du moins à Cocody), cette pauvreté est répartie, éparse, se sont des "*îlots de pauvreté* ", comme je les ai nommés, perdus dans une masse plus au moins homogène de niveau de vie moyen voir élevé. J'ai appris par la suite que la mairie de Cocody avait mis en place un programme visant à raser ces dernières zones de pauvreté qui auparavant faisait partie du paysage urbain. C'est pourquoi des quartiers comme Gobelé, Washington et bien d'autres ont disparu afin de laisser place aux nouvelles constructions et infrastructures afin que la commune puisse croire en son rêve de devenir le "Beverly Hills Ivoirien".

L'autre question qui revenait sans cesse lors de mes échanges avec les agents de la SODECI, c'est le fait que ces populations n'ont pas, selon eux, le reflexe de l'épargne. Que ce soit le chef d'équipe ou le directeur du secteur de Cocody pour la SODECI, tous deux m'ont fait part de ce manque d'épargne qui est selon eux l'une des explications du problème d'accès à l'eau. Ils m'ont signalé, que ces gens là préféraient passer par des voies illégales pour s'approvisionner plutôt que d'acheter un compteur. Outre le prix élevé du dispositif d'accès, c'est toute une mentalité qui faudrait revoir et surtout comprendre. Le directeur du secteur m'a même expliqué "qu'il ne faut pas chercher à changer les conditions de vie des individus mais leur proposer une alternative, une nouvelle vision de leur vie". C'est pourquoi, les interventions sur le terrain, ce contact avec la population est capital en vue de faire progresser les mentalités des individus et leur faire prendre conscience du caractère précieux de l'eau.

Malgré les tords imputables aux habitants de ces espaces, les pouvoirs publics ont également une part de responsabilité dans tout cela. En ne prenant pas en compte cette population, et faisant fis de leur lieu d'implantation souvent non conforme, ils entretiennent ce système et laissent se pérenniser une situation plus qu'alarmante et cela à tous les niveaux.

D'une part du point de vue écologique ces populations, souvent moins bien éduquée, gaspillent des quantités monstres d'eau potable. Et du point de vue sociale, de telles différences de niveau de vie aussi rapprochées peuvent conduire à des conflits, qui auraient pour cause l'accès à l'eau. Les expulsions engagées par les pouvoirs publics ne sont, selon moi, pas une solution d'avenir. Il faut arriver, du moins dans le domaine de la répartition de

l'eau à faire en sorte que dans une même commune chacun puisse avoir accès à l'eau et ce de manière quotidienne.

Enfin de compte on observe que la distribution en eau dans certains quartiers, fait cruellement défaut. La commune de Cocody est intéressante à analyser de ce point de vue là, car elle permet de mettre en évidence cette fracture sociale, qui s'opère à l'échelle du quartier et même à l'échelle du voisinage. Une fois que l'on a vu une telle situation on est en droit de ce demander comment la SODECI, en charge de la distribution, organise la répartition de l'eau à Abidjan et particulièrement à Cocody ? Est-elle la seule à pouvoir influencer sur la distribution de l'eau ? Si non, quelles sont les structures "alternatives" qui viennent renforcer celles existantes ? Est-ce qu'une coopération d'acteurs pourrait tendre vers une solution pérenne qui rapprocherait les populations dans une optique de réduction des inégalités de distribution ?

III/ Distribution et nouveau mode d'action : les solutions apportées à l'inégale distribution de l'eau potable

Surpopulation, développement urbain anarchique, renforcement des inégalités du à une mauvaise distribution de l'eau, telles sont les réalités qui touchent la ville d'Abidjan et ses différents quartiers. Face à de tels défis, les sociétés d'eau ainsi que des organismes annexes collaborent ensemble afin d'amener une eau de qualité à chaque habitant de la ville.

A/ La SODECI en première ligne

1/ La SODECI : une société au service de la population

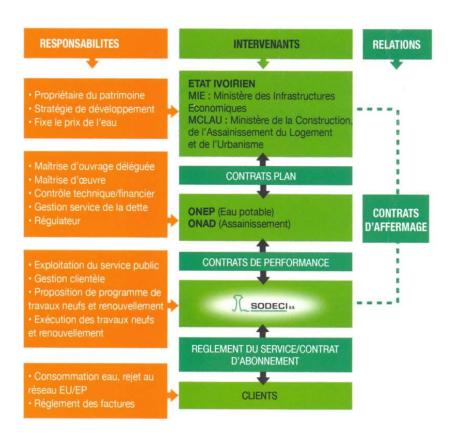
La SODECI (Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire) est une société privée du secteur public créée en 1959. Cette dernière est liée à l'Etat de Côte d'Ivoire par des contrats d'affermages en eau potable et assainissement. Ces contrats avec l'Etat permettent à la SODECI d'exploiter, d'entretenir et de renouveler les ouvrages existants. Elle a en charge également le service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire et l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan. De manière plus précise, l'Etat a cédé à la SODECI un certain nombre d'activités spécifiques telles que :

- L'exploitation des nappes aquifères
- La production et la distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire, tant pour les services publics que pour les besoins domestiques, industriels ou autres, mais à l'exception de l'hydraulique villageoise
- Les opérations liées à l'exploitation et à la gestion des réseaux de distribution ;

- Les travaux d'entretien, réparations de toutes natures et destination de tous les biens affectés à l'exploitation du service concédé sous certaines conditions
- Les travaux de renouvellement de tous les biens affectés à l'exploitation du service concédé sous certaines conditions ;
- Les travaux neufs d'adaptation, de renforcement et d'extension nécessaires au maintien de la qualité du service concédé ou rendus nécessaires par les décisions d'adaptation et/ou d'amélioration dudit service arrêté par l'autorité concédante dans certaines conditions.

En d'autres termes, la SODECI est seule responsable du fonctionnement du service concédé qu'elle gère et exploite à ses risques et périls.

Afin de mieux comprendre le rôle de chacun dans le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire, je vous invite à regarder le schéma institutionnel, ci-dessous que la SODECI met à disposition sur son site internet. Ce dernier nous renseigne sur les intervenants et leurs responsabilités en ce qui concerne la question de l'eau, ainsi que les relations contigus entre plusieurs intervenants.



Aujourd'hui, la SODECI figure, avec le soutien de son actionnaire principal ERANOVE, parmi les sociétés de service public qui font autorité en Afrique et qui sont respectées des professionnels du secteur de l'eau dans le monde.

Afin de mieux comprendre comment la SODECI en est arrivé à une telle notoriété il est bon de savoir d'où elle est partie. Pour ce faire, vous pouvez voir ci dessous les principales dates à retenir pour comprendre l'évolution de la SODECI :

- ➤ 2000 : La SODECI est la première entreprise privée de service public en Afrique certifiée AFAQ ISO 9001
- ➤ 1999 : Le contrat d'affermage assainissement de l'agglomération d'Abidjan est confié à la SODECI
- ➤ 1987 : Les contrats d'Abidjan et de l'intérieur du pays sont fusionnés en un seul contrat d'affermage
- ➤ 1974 : Au contrat d'Abidjan s'ajoute un contrat d'affermage eau potable pour l'intérieur du pays
- ➤ 1960 : La SODECI, créée en décembre 1959, se substitue à SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) avec pour mission l'exploitation des réseaux d'eau d'Abidjan

Cette chronologie, montre bien le changement de statut de la SODECI en 40 ans. Cette société centralisée autour de la ville d'Abidjan, s'est retrouvée, avec l'aide de l'Etat, à avoir en charge les questions d'eau et d'assainissement de toute la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, la SODECI se tourne vers plus de décentralisation afin de répondre au mieux aux besoins des populations locales.

La SODECI en 2014 c'est plus de :

- 2.153 employés dont 22% de femmes
- 12 Directions régionales
- 218 Centres et Secteurs
- 386 Unités de productions
- 12.900 Km de réseaux
- 888 Localités alimentées
- Une production d'eau potable avoisinant les 208,8 millions m³

La SODECI est devenue une société moderne et efficace sur le terrain car elle possède son propre centre de formation "Le Centre des métiers de l'eau" stationné à Youpougon (photographies page 78). Ce centre forme les nouveaux agents de réseau aux différents métiers de l'eau et de l'assainissement dans des domaines divers tels que la chimie, l'électromécanique, l'hydraulique etc.... Entre 2005 et 2015 ce centre a formé plus de 1195 personnes dans les multiples corps de métiers. Le type de formations que propose la SODECI se décline sous trois formes :

- une formation initiale qui débauche sur un concours,
- une formation orientée vers la reconversion, qui sert surtout aux employés souhaitant monter en grade.
- une formation professionnelle qui elle permet le perfectionnement ainsi que le renforcement des capacités des agents.

Enfin de compte, la SODECI est omniprésente sur le terrain et ceux dans l'ensemble du territoire ivoirien. Son centre de formations de qualité permet par la suite aux agents de terrain d'être efficaces et d'être à même de répondre aux difficultés (coupure d'eau, réparation du réseau, ou encore lutter contre la fraude). Les différentes actions que j'ai pu mener à Cocody avec l'équipe d'intervention de la SODECI, m'ont permises de me rendre compte de cette

présence et de leurs agissements sur place, que se soit dans le conseil et l'information auprès des populations ou dans leurs capacités à résoudre un problème et d'en faire remonter les remarques auprès de leurs supérieurs.

Si l'action de la SODECI sur le terrain semble être efficace et uniforme, le tarif du branchement et de l'abonnement au réseau pose problème et notamment aux personnes les plus démunies. En effet, le branchement coûte plus de 167.000 cfa soit environ 250 euros, une somme conséquente quand on voit dans quelle situation de pauvreté certains habitants vivent et luttent chaque jour pour se nourrir. De plus, il faut rajouter à cette somme, une facturation supplémentaire si le terrain présente des difficultés, comme la traversée d'une voie bitumée ou encore la confection d'un regard pour le compteur. Une fois ce branchement fait, le propriétaire ou le locataire des lieux doit s'abonner et là encore la facture s'envole et il faut rajouter 29.000 cfa de plus.

Certes tout ceci fait beaucoup pour une famille qui peine à joindre les deux bouts. C'est pourquoi la SODECI a mis en place un programme social qui vise à subventionner une partie du branchement au réseau. Le prix de 167.000 cfa ne revient plus cas 19.000 cfa soit 30 euros (le paiement pouvant être étalé sur 2 à 3 mois). En ce qui concerne l'abonnement ce dernier n'est payable que tous les 3 mois et varie en fonction de la consommation de chacun. Ce dispositif a été mis en place afin de lutter contre les revendeurs d'eau illégaux et contre l'Eau Non Facturée (ENF).

2/ L'impact de la SODECI à Cocody : vers une distribution équitable de l'eau.

Comme on a pu le constater, la SODECI agit partout en Côté d'Ivoire et de manière plus instance encore à Abidjan et notamment à Cocody. Le secteur de Cocody couvert par la SODECI c'est plus de :

- 22 agents de zones pour 42.000 abonnés
- 25% du chiffre d'affaire de la SODECI, soit 4.8 milliards (à Abidjan)
- un taux de facturation de plus de 80% (alors que dans le même temps le taux de facturation pour l'ensemble de la ville d'Abidjan avoisine les 69.3%).

De plus, cette commune d'Abidjan est très bien desservie en eau. Dans le quartier d'Attoban, une station récupère, filtre et distribue l'eau dans toute la commune. Il y a plus de 9 puits qui alimentent cette station. Une fois l'eau brute récupérée, cette dernière sera traitée avec

différents éléments tels que l'hypochlorite de calcium, et de la chaux. Ce traitement est dit "simple" car l'eau produite à Abidjan a besoin de moins d'éléments pour la rendre potable car elle est moins polluée que celle que l'on retrouve à l'intérieur du pays. Cette eau est également traitée sur place, où toute une batterie de tests sont effectués comme l'analyse de la turbidité, de la teneur en chlore ou encore l'acidité de l'eau. Cette station produit en moyenne 50.000m3 par jour et enregistre des pertes qui ne dépassent pas 1.5%. Une fois traitée, puis contrôlée, cette eau rejoint le réseau afin d'être distribuée aux usagers. Le seul souci que l'on peut relever vis à vis de la récupération de l'eau pour le secteur de Cocody c'est l'impossibilité de mettre en place de nouveaux forages et cela à cause de l'urbanisation de plus en plus grandissante. Cette situation est paradoxale car dans un sens cette urbanisation empêche la construction d'autres forages et dans le même temps et bien la mise en place de nouveaux forages s'avère plus que nécessaire au vue de la croissance urbaine.

On peut donc en déduire sans trop de risque, que la question de l'approvisionnement en eau pour le secteur de Cocody va prendre une place importante dans les futurs projets d'aménagements urbains dans les années à venir. Sans quoi des tensions pourraient survenir entre les usagers car le prix de l'eau aura augmenté, creusant un peu plus le faussé entre riches et pauvres.



Photographie du site d'Attoban en charge du traitement et de la redistribution de l'eau à Cocody (Juin2016)



Cette distribution de l'eau semble, à première vue, être équitable et uniforme dans l'ensemble de la commune mais on a bien vue grâce aux différentes actions entreprises sur le terrain qu'il n'en est rien et qu'aujourd'hui encore bon nombre de personnes ne possède pas de compteur SODECI. Certes, outre le fait que certaines zones ne soient desservies par aucune conduite d'eau (ceci étant du au développement de logements non conformes sur des terrains bien souvent non constructibles), il subsiste encore de nombreux espaces connectés et intégrés dans le réseau qui ne sont malheureusement pas en règle et qui souvent consomment une eau dite "illégale" car mise à disposition par des revendeurs qui piratent les conduites. C'est pourquoi depuis maintenant plus de 3 ans la SODECI a mis en place un programme visant à lutter contre la fraude. Le secteur de Cocody fut l'un des premiers terrains d'enquêtes et d'interventions des équipes anti-fraude. Au vu de son efficacité, ce programme tant même à se généraliser dans tout le pays.

Le secteur de Cocody pour la SODECI est une formidable zone d'étude, d'expérimentation de projets. Toutes les innovations dans l'eau et l'assainissement y sont très vite appliquées et ce grâce à une volonté politique, à la fois de la société mais également de la commune, d'améliorer la situation.

Comme on a pu le constater, la SODECI joue un grand rôle pour rendre la distribution homogène dans l'ensemble des quartiers de la ville. Cependant, on a pu également constater des faiblesses, des failles dans le processus de distribution qui pouvait être lié a un problème d'équipement, des défaillances du réseau, une mauvaise gestion des installations, ou tout simplement l'inexistence pure et simple de conduite d'eau à certains endroits. C'est pourquoi afin d'améliorer leurs services, des organismes annexes viennent au secours de cette grande entreprise.

B/ Vers d'autres modes d'action de gestion de la ressource.

1/L'AAE: incontournable en Afrique.

Les questions liées à l'eau, ne sont pas la panache des sociétés d'eau. Il est clair que leur rôle est majeur car ils forment les futurs techniciens du réseau, ils assurent une assistance de proximité et ils distribuent l'eau auprès des populations. Cependant, depuis le début des années 2000, on voit apparaître en Côte d'Ivoire de nouveaux acteurs dans le domaine de l'eau comme l'Association Africaine de l'Eau (AAE). Cette dernière, n'a pas cet aspect technique propre que peut avoir la SODECI. Néanmoins, elle coordonne, réglemente, soutient, les divers projets mis en place sur le territoire.

Cette structure malgré ses différences avec la SODECI, n'est pas totalement indépendante vis à vis de cette dernière. En effet, cette association est née des entrailles de la SODECI, et dorénavant elles fonctionnent de paire sur certains projets autour de l'eau et de l'assainissement. Afin d'en savoir un peu plus sur cet organisme je vous invite à lire l'encadrer ci dessous :

L'Association Africaine de l'Eau²⁹ :

Anciennement dénommée Union Africaine des Distributeurs d'Eau (UADE), l'AAE (depuis 2003) est une association professionnelle d'établissement, d'entreprises et d'opérateurs exerçant dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement en Afrique. Depuis sa création, par M. Marcel Zadi Kessy en 1980, son objectif principal est de développer les capacités professionnelles de ses membres afin de réaliser sa vision d'un accès à l'eau potable pour tous les africains. Ainsi, avec la mise en place de cette "plate-forme" les différentes sociétés n'ont pas besoin de "réinventer la roue". L'AAE compte plus de 100 sociétés membres dans 40 pays d'Afrique.

47

²⁹ Page 31 " *l'Afrique et l'Eau*" édité chez *Alpharès* dans la collection "l'Afrique en marche" publié en 2014, Paris

L'AAE a contribué, durant des années, à influencer les politiques d'eau et d'assainissement et au renforcement des capacités des sociétés.

En d'autres termes, l'AAE facilite la rencontre entre les différents acteurs du domaine de l'eau et les met en relation enfin qu'ils puissent, par le biais d'échanges d'expériences, améliorer leurs activités en vue de répondre de manière concrète et plus spécifique aux besoins en eau des populations.

Afin d'atteindre cet objectif, l'AAE concentre ses activités autour de 4 objectifs spécifiques qui sont :

- Coordonner la quête de connaissances et de données techniques, politiques, administratives et économiques à jour recueillies dans le domaine de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'environnement.
- Susciter, encourager et promouvoir toute action de coopération et d'échange en matière de formation professionnelle.
- Promouvoir l'échange permanent d'informations dans tous les domaines liés à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'environnement, en particulier la recherche et les techniques de mise en œuvre.
- Encourager les contacts, les échanges et les relations cordiales entre les professionnels du secteur en Afrique et dans le monde. L'Association organise des congrès, des colloques, des séminaires, des ateliers et des sessions techniques.

Il faut donc voir l'AAE comme un carrefour d'échanges où circulent et se croisent divers acteurs d'horizons géographiques différents (membres affiliés provenant d'Europe, d'Amérique du Nord mais surtout d'Afrique) aussi bien publics que privés. L'AAE se veut garant d'une nouvelle forme d'entreprendre et de créer de la richesse qui ne serait pas basé sur de simples données économiques ayant pour finalité la recherche du profit, mais sur un

service citoyen basé sur la connaissance et l'entraide, qui aurait pour but l'amélioration des conditions de vie de plusieurs millions d'Africains.

Ce qui vient appuyer cette idée c'est le mode de financement de l'AAE. En effet, le poids de l'AAE est d'autant plus conséquent car celle ci est financée essentiellement grâce aux adhésions et aux cotisations que leur octroient ses membres.

Ci-contre nous pouvons observer le classement qu'a effectué l'AAE, pour classer ses membres en fonction de plusieurs paramètres. L'AAE a clairement identifié les différents types de membres (actif, affilié ou individuel), et a élaboré des catégories afin que chaque société d'eau paie une certaine somme pour son adhésion en fonction du volume de m3 produit.

Système de financement de l'AAE:

 <u>Membres actifs</u> (les sociétés d'eau comme la SODECI et les sociétés de patrimoine comme l'ONEP)

Production		en	1	m3	V	endue	annı	uellement
Catégorie	1	: De		0	à	25	millions	m3
Catégorie	2	: De	25	à	50	millions	de de	m3
Catégorie	3	: De	50	à	100	million	s de	m3
Catégorie	4	: De	100	à	200	million	s de	m3

Catégorie 5 : Plus de 200 millions de m3

Montants des cotisations annuelles (en fonction de la catégorie des membres)

Catégorie	1	:	2.750.000	FCFA	ou	4192,50	euros
Catégorie	2	:	3.750.000	FCFA	ou	5716,84	euros
Catégorie	3	:	4.250.000	FCFA	ou	6479,08	euros
Catégorie	4	:	4.750.000	FCFA	ou	7241,33	euros
Catégorie	5	:	5.250.000	FCFA	ou	8003,57	euros

Membres affiliés (cotisations annuelles)

Type 1 (Centres de formation et de recherche, ONG et autres): 550 000 FCFA ou 838,47

euros

Type 2 (Sociétés de travaux, Bureaux d'Etudes et Fabricants de matériels hydrauliques et

916.000 1398 autres) **FCFA** ou euros

Type 3 (Grands groupes internationaux de Producteurs et Distributeurs d'eau) : 2 750 000

FCFA ou 4192,35 euros

Membres individuels (cotisations annuelles)

Forfait: 50.000 FCFA ou 76,22 Euros

D'autres sources de liquidité viennent également en complément comme la publication, d'un magazine, "AfWA News", dédié aux avancées, aux projets et aux événements en cours ou effectués par à l'AAE.

De plus, ce qui montre le rôle central de l'AAE dans le secteur de l'eau en Afrique c'est la diversité des partenaires techniques et financiers qui la soutienne et l'appuie pour la mise en œuvre des divers projets dont elle a la charge. On peut en citer 6 qui sont parmi les plus important : la Facilité africaine de l'eau, le Conseil mondial de l'eau (CME), la Banque africaine de développement (BAD), l'Institut de la Banque mondiale (WBI), le CDE -PROINVEST de l'Union européenne, L'Office international de l'eau (OIEau). Nous pouvons également citer d'autres partenaires comme les structures d'aide au développement, qui ont aussi une part majeure de responsabilité dans la tenue des projets, tels que la Fondation Bill et Mélinda Gates ou encore l'USAID³⁰.

³⁰ l'Agence des Etats-Unis pour le Développement Internationale

2/ Programmes et mode d'action de l'AAE

"Notre Vision, c'est d'être à l'horizon 2019, un programme d'excellence axé sur l'amélioration des performances des opérateurs d'eau potable et d'assainissement en Afrique d'ici 2019"³¹

Depuis 2010, l'AAE conçoit des programmes de leadership pour ses membres, tel que "le Partenariat africain pour les opérateurs d'eau" (WOP-Africa). Ce dernier accompagne les sociétés d'eau dans la fourniture de service de qualité, l'extension des infrastructures et l'amélioration de leur gouvernance d'entreprise. Ce programme, lancé en 2006 par l'ONU, est financé et conjointement mis en œuvre par ONU-Habitat, l'USAID, l'Association internationale de l'eau (IWA), la Facilité africaine de l'eau et la BAD.

De 2006 à 2015, l'AAE a élaboré plus de 17 projets WOP à travers toute l'Afrique. Chaque échange se décompose en plusieurs étapes :

- On procède en premier lieu à la signature du programme WOP par les deux parties en présence.
- Dans un deuxième temps, une visite de diagnostic est organisée par le Mentor auprès de l'entreprise sous tutelle afin d'analyser, et comprendre le mode de fonctionnement de la structure afin de mettre en évidence les points sur lesquels le renforcement des capacités doit s'effectuer.
- Par la suite, une ou plusieurs visites "benchmarking" sont effectuées par le Mentee auprès de son tuteur afin qu'ils puissent apprécier la qualité du service fourni et l'organisation en place.
- Puis enfin, une dernière rencontre est effectuée au bout de quelques mois afin de faire le bilan et voir si des améliorations notables ont étaient effectué et si celles ci sont observables sur le terrain.

_

³¹ Vision du Plan Stratégique du WOP mis en place par l'AAE.

L'un des principaux objectifs de ces échanges de compétences, sur lesquels le WOP s'est construit, c'est sa lutte farouche contre l'Eau Non Facturée (ENF) ou également appelée l'Eau Non Comptabilisée (ENC).

Selon la Banque Mondiale, se serait plus de 32 milliards de mètres cubes d'eau traitée qui sont perdus chaque année dans le monde, en raison d'une défaillance des réseaux de distributions, de compteurs obsolètes, ou encore de vol. Dans certains pays d'Afrique, les pertes représentent 50 à 60 % de l'eau fournie. Réduire l'ENC permettrait de fournir de l'eau à 100 millions de personnes de plus, sans aucun investissement supplémentaire.³²

Pour Monsieur Sylvain Usher, secrétaire général de l'AAE, cela ne fait aucun doute : "L'un des grands problèmes des compagnies de l'eau dans le monde en voie de développement est le niveau élevé des pertes d'eau, depuis les pertes physiques (par infiltration), le vol de l'eau dans le réseau, ou une facturation incorrecte des consommateurs. Cette différence entre la quantité d'eau importée dans le réseau de distribution et la quantité d'eau comptabilisée aux consommateurs est connue sous le nom "d'eau non comptabilisée" (ENC). Ceci a des conséquences graves sur la viabilité des services de l'eau et par la suite la perte de revenus, des pertes de ressources en eau, et de l'augmentation des frais de fonctionnement, ce qui réduit la capacité de ces services de financer les expansions nécessaires, surtout pour servir les pauvres."³³

Ce qui signifie qu'en réduisant les pertes d'eau, via l'échange des connaissances, les sociétés d'eau auraient des quantités d'eau supplémentaires pour étendre les services aux zones mal desservies.

Durant ce stage au sein de l'AAE, j'ai pu observer et participer à chaque groupe d'études qui compose l'association et notamment celui qui a en charge le suivi et l'évaluation des différents projets consacrés au programme WOP. Effectivement, j'ai eu l'occasion d'élaborer plusieurs fact-sheet de différentes missions pris en charge par l'AAE. L'une d'elles par exemple mettant en relation, la SODECI et la CDE (Camerounaise Des Eaux) m'a permis de mieux

_

³² "Manuel du Manager sur l'eau non comptabilisée en Afrique: Guide des pertes d'eau" Mars 2010, publié par l'Agence Internationale pour le Développement.

³³ "Manuel du Manager sur l'eau non comptabilisée en Afrique: Guide des pertes d'eau" Mars 2010, publié par l'Agence Internationale pour le Développement.

comprendre et de mieux cerner tout l'intérêt et l'importance de ces rencontres entres divers protagonistes du domaine de l'eau (voir annexes).

Après avoir travaillé sur divers dossiers, j'ai pu obtenir un entretien avec le secrétaire général de l'AAE, Monsieur Sylvain Usher. Au cours de cet échange, il est revenu sur la genèse de l'association et sur les ambitions qu'elle portait à l'époque, c'est à dire, la mise en relation des sociétés d'eau d'Afrique de l'Ouest via des séminaires, des colloques etc.... afin de renforcer les capacités de ces dernières.

Il a poursuivit en me signifiant que l'AAE s'est, avec le temps, élargit à toute l'Afrique, et que désormais cette dernière entretient des relations avec la plupart des pays du continent. Après un élargissement géographique, il m'expliqua l'ouverture, au sein de l'Union des Distributeurs d'Eau, aux membres affiliés, c'est à dire à tout ceux qui fournissent un apport technique comme la SOTICI (fabricant de tubes PVC), ainsi qu'à différents organismes comme des sociétés de gestion du patrimoine, les offices de l'eau etc.... Tout ceci a conduit l'Union à repenser ses objectifs et c'est pourquoi, en 2004 l'Association Africaines de l'Eau fut créée.

Il m'a par la suite soutenu, que l'action menée par l'AAE a véritablement permis de favoriser l'accès et la desserte en eau auprès des populations urbaines. Selon lui c'est véritablement "L'amélioration faite au niveau managériale, qui a conduit à une telle réussite. C'est vraiment le partage et l'échange des connaissances qui ont permis aux sociétés d'eau d'améliorer la desserte en eau dans certaines zones urbaines". Il me fera remarquer tout de même que de nombreux problèmes subsistent, ceux ci étant liés plus particulièrement au boum démographique. Prenant l'exemple d'Abidjan et plus spécifiquement de Cocody, il me fit savoir qu'il a pu observer cet étalement urbain (parfois sauvage) s'amplifié et notamment depuis la crise de 2011. Selon lui, l'enjeu serait de "mettre en relations les services de l'Etat ainsi que les sociétés d'eau afin qu'ils mettent en placent une planification urbaine adéquate et permettre une desserte en eau aux populations. Avoir une vision holistique du problème est la clé ". Il préconise également, afin de s'émanciper un temps soit peu des directives des Nations Unies, d'agir de manière plus rapide sur ces problématiques qui touchent des centaines de milliers de personnes dans les villes Africaines.

A la fin de notre entrevu, il m'informa que l'AAE était sur le point de mettre en place un programme visant à permettre aux plus démunis d'avoir accès à l'eau, ou du moins être raccordés aux réseaux.

Grâce à cela, j'ai pu véritablement prendre en compte le rôle que joue l'AAE dans le domaine de l'eau potable et l'importance de son action auprès des sociétés d'eau du continent.

Aujourd'hui l'association, après avoir clôturé le programme WOP, a décidé de globaliser et d'étendre les principes du programme WOP aux prochains programmes qui verront le jour comme celui orienté vers l'assainissement, le programme RASOP. Ce dernier va reprendre la même ossature, les mêmes règles de fonctionnement que le programme WOP, c'est à dire que l'échange et le partage des connaissances seront à la base de ce nouveau programme. En d'autres termes, le WOP au sein de l'AAE se transforme en véritable modèle et devient si l'on peut dire la marque de fabrique, qui a fait la renommée de l'association

L'association possède aussi un programme qui est destiné aux " Jeunes Professionnels" du secteur de l'eau en Afrique. Ce programme particulier met en avant des mesures prises par des entrepreneurs indépendants mais sur des zones d'actions plus réduite du fait d'un budget moins conséquent. La plus part des projets auxquels j'ai pu prendre part, via la réalisation de fact-sheet, concernaient souvent un quartier spécifique d'une ville, mettant en relation des entrepreneurs issus d'associations, d'ONG, etc.... Ce programme centré sur ces "Jeunes Professionnels" revêt la même démarche que les autres projets de l'AAE c'est à dire la mise en relation et l'échange de connaissance entre acteurs du domaine de l'eau. Après avoir échangé avec Valentin Yao, le coordinateur de projet au sein de l'AAE, je pu en apprendre un peu plus encore sur ce programme. Durant notre entrevu, il m'informa que ce programme a vu le jour au sein de l'association en 2015. L'enjeu est de faire prendre conscience à la jeunesse de l'importance de cette thématique à savoir, l'eau et l'assainissement et également faire connaitre aux jeunes les métiers potentiels dans ce secteur d'activité. Une fois un projet initié par un comité de jeunes professionnels, l'AAE est là pour les accompagner à mener à bien ce projet, que ce soit un appui à la gestion de projet ou bien au niveau financier. Il m'expliqua par la suite, que certains jeunes issus de pays en retard sur ces questions d'eau et d'assainissement, sont guidés par l'AAE afin de les mettre en relation avec des mentors. On rejoint ici l'activité centrale de l'AAE, c'est à dire l'échange et la mise en commun des connaissances accumulées.

En clair, le rôle de l'AAE est aujourd'hui un véritable tremplin pour certaines sociétés d'eau. Cela leur permet via leur adhésion à l'association de rattraper leur retard sur celles qui affichent des résultats satisfaisants que ce soit termes de gestion, de gouvernance, de technique etc....De plus, grâce à son envergure internationale, l'AAE prend une ampleur de plus en plus considérable dans le domaine de l'eau car elle possède bon nombre de contacts. Cela lui permet de redistribuer et partager ses informations aux différentes sociétés d'eau via l'organisation de séminaires, de congrès, comme celui qui s'est tenu à Nairobi en Février 2016

et qui à regrouper de nombreux acteurs publics et privés du domaine de l'eau et de l'assainissement.

Mais comme on a pu le constater, l'AAE n'a qu'un rôle secondaire dans l'accès à l'eau potable aux populations. Cette structure n'est qu'un intermédiaire, elle vient en amont des projets entrepris sur le terrain. Malgré l'importance de son action, l'application sur zone de la distribution de l'eau potable est faite par les sociétés d'eau. L'AAE est en fait un appui, une aide supplémentaire pour permettre aux différents acteurs du secteur de l'eau d'être performants dans leurs activités.

CONCLUSION

"Le monde d'aujourd'hui évolue d'une telle façon que, si l'on n'y prend garde, certaines ressources naturelles, apparemment abondantes et disponibles, vont finir par manquer."³⁴
Gaspillage, mauvaise gestion, etc.... et bien d'autres causes encore qui tendent à réduire comme peau de chagrin les ressources en eau potable de la planète. Il faut pour rectifier cela une véritable prise de conscience mondiale, et ceci passe avant tout par un meilleure répartition de l'eau entre les individus. Effectivement, comme on a pu le constater tout au long de cet exposé, une mauvaise distribution de l'eau peut être à l'origine de perte massive d'eau potable. La commune de Cocody a permis de mettre en lumière cette fracture entre d'un côté des espaces bien pourvus en eau et d'autres où cette même ressource fait défaut. Cette inégalité de distribution est avant tout liée à une rupture géo-économique, entre les différentes classes sociales. L'afflux massif de migrants à Abidjan a favorisé l'émergence de quartiers spontanés, souvent dans des zones non constructibles ou privées, favorisant ainsi la ghettoïsation de ces derniers. En marge du système urbain existant ces populations n'ont pas eu d'autres choix que de s'adapter et mettre en place des réseaux et services parallèles afin de pouvoir survivre.

L'eau est présente en quantité à Abidjan, c'est la zone urbaine la mieux desservie de Côte d'ivoire. Mais l'existence de ces zones de précarités au cœur même de la commune considérées comme la "vitrine de la ville" à l'internationale, illustre le chemin qui reste à parcourir afin d'atteindre le doux rêve de pouvoir offrir à chacun une eau potable, directement reliée au domicile familial. Malgré les alternatives mises en place afin de faire disparaitre ces inégalités, comme la pose de bornes fontaines ou encore la coopération des sociétés d'eau, les trafics de l'eau dans ces "îlots de pauvreté" demeurent un fléau. Ce sont eux qui favorisent les pertes d'eau et contribuent de ce fait à l'ENC, ce contre quoi se battent la SODECI et l'AAE. L'enjeu est donc ici de s'attaquer à la base du problème c'est à dire le raccordement des populations précaires au réseau. Pour ce faire, cela nécessite de repenser dans sa globalité l'aménagement urbain de la ville d'Abidjan afin de ne pas favoriser la création de ghettos ou de bidonvilles. Ayant bien analyser la commune de Cocody, je pense que celle ci à le potentiel et les revenus nécessaires pour améliorer la situation. Sa position privilégiée dans la

-

³⁴ Allégation de Monsieur Sylvain Usher, secrétaire général de l'Association Africaine de l'Eau, publié dans le magazine Afwa News, Juillet 2015.

ville lui apporte tous les éléments pour changer et devenir un modèle en Afrique dans le secteur de l'eau et de son équitable redistribution.

Cependant, malgré les progrès en cours pour la réduction des inégalités de distribution de l'eau, le chemin à parcourir est encore long et semé d'embuches pour atteindre l'équité parfaite. Sachant cela et au vu de ce que j'ai pu observer, comment les pouvoirs publics vont ils faire pour canaliser et apaiser la tensions qui montent dans les ghettos une fois que leur accès à l'eau est coupé ? Serait-il possible de voir émerger dans les années à venir, si la situation reste figée, des conflits intra-urbains ayant pour seul motif, l'accès à la ressource en eau ?

BIBLIOGRAPHIE

Usher, S., Botton, S., Jamati, C et al., 2014. "L'Afrique et l'Eau". Paris : Alpharès. 89 p.

Mathys , A., Savina, A. 1994. "L'alimentation en eau en milieu urbain dans les quartiers défavorisés : Une question de partage? ". Abidjan : PNUD-Banque mondiale.

ONU Afrique Renouveau. Octobre 2007." *Accès pour les Africains les plus pauvres à de l'eau potable*". New York.

Dieng , M . Janvier 2011. " L'eau en Afrique, les paradoxes d'une ressource très convoitée". Dakar.

Chauvet, L., De Vreyer P., Roubaud. F., Spielvogel. G., 2006. "Inégalités spatiales et marchés du travail urbains en Afrique francophone". Paris. Conférence organisée et financée conjointement par L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, Paris) Le Réseau Politiques Economiques et Pauvreté (PEP Université Laval Québec).

Jaglin, S., 2006. "Gouvernance des réseaux et accès des pauvres à l'eau potable dans les villes d'Afrique subsaharienne". Paris : Université Paris Est.

Rapport ONU. 2011. "Le droit de l'eau". Genève.

Rapport ONU-HABITAT . 2010. "l'Etat des Villes Africaines : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers".

Jaglin, S., 2004. "*Être branché ou pas Les entre-deux des villes du Sud*". Publié dans la revue Flux n°56/57.

Baron , C. et al., "*Une action publique éclatée dans la gestion de l'eau potable en Afrique de l'ouest ?*". Compte rendu de l'atelier du programme ANR APPI. Ouagadougou, 31 octobre-2 novembre 2012 , Journal des anthropologues 2013/1 (n° 132-133), p. 447-452.

Baron, C., Bonnassieu, A. "Les enjeux de l'accès à l'eau en Afrique de l'Ouest : diversité des modes de gouvernance et conflits d'usages ", Mondes en développement 2011/4 (n°156), p. 17-32.

Bouquet, C. "*Conflits et risques de conflits liés à l'eau en Afrique*", Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 255, Juillet-Septembre 2011, mis en ligne le 01 juillet 2014.

Jamati, C., Schoepfer, A. " L'Afrique et l'eau ", Géoéconomie 2014/1 (n° 68), p. 177-186.

De Ravignan, A. " L'accès à l'eau, un droit pour tous ", Études 2013/7 (Tome 419), p. 19-29

Cambon, J., "Accès à l'eau et privatisation en Afrique", Partage des eaux (En ligne), Mai 2011.

Petitjean, O., "L'eau doit elle avoir un prix?", Partage des eaux (En ligne), Aout 2009.

Jaglin, S., " Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question", Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], n°237, Janvier-Mars 2007.

Vennetier, P., "Cadre de vie urbain et problèmes de l'eau en Afrique noire", Les Annales de Géographie (En ligne), 1988, n° 540, p.171-194.

Jaglin, S., "L'eau potable dans les villes en développement : les modèles marchands face à la pauvreté", Tiers- Monde (En ligne), 2001, n°166, p. 275-303.

Ayeb, H., Ruf, T., "Eaux, pauvreté et crises sociales", IRD éditions, 2009, p.13-18.

Yao, K.P., "Développement urbain et prolifération des quartiers précaires à Abidjan: le cas du quartier Banco 1", Mémoire Online (En ligne), 2010.

"Eliminer la pauvreté : objectif du millénaire pour le développement et l'après 2015". ONU. (consulté le 02/06/2016). Objectif 7 préserver l'environnement. Disponible sur : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/environ.shtml

Sen, A., "Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation", Oxford University press. 1990.

Dubresson, A. Jaglain.S . 2005, "Gouvernance, régulation et territorialisation des espaces urbanisés : Approches et méthode" IRD Editions, p. 337-352

Mieu, B., "*Côte d'Ivoire: Cocody la coquette*", article issu du dossier *Abidjan, le retour*, paru sur le site du journal Jeune Afrique en janvier 2015.

Mieu, B., " *Mathias Aka N'Gouan, maire de Cocody: « Notre modèle, c'est Beverly Hills...*» ", article issu du dossier *Abidjan, le retour*, paru sur le site du journal Jeune Afrique en janvier 2015.

"Manuel du Manager sur l'eau non comptabilisée en Afrique: Guide des pertes d'eau" Mars 2010, publié par l'Agence Internationale pour le Développement.

ANNEXES

Ci dessous 3 réalisations de Fact Sheet que j'ai pu effectuer et qui seront repris par l'AAE. Et enfin une série de photographies prises durant mon stage et qui englobe l'ensemble des activités que j'ai pu mener.

Fact sheet du programme WOP Africa:

"Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double". Cette phrase d'Issac Newton est l'idée sous jacente qu'avait M. Ryutaro Hashimoto, Président du Conseil Cconsultatif sur l'Eau et l'Assainissement auprès du Secrétaire Général de l'ONU, lorsqu'il a rédigé le concept du programme WOP en 2006. En effet, il a voulu, à travers ce programme, créer un mécanisme de coopération, d'entraide, d'échange entre les différents acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement à l'échelle mondiale dans le but de mutualiser les savoirs et les connaissances afin que chacun atteigne l'objectif n° 7 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ODM), relatif à l'eau et à l'assainissement, programmé pour l'horizon 2015. Il a également rajouté que les relations conjointes entre les opérateurs de l'eau et de l'assainissement, doivent être menées sur une base de non profit, avec pour objectif de renforcer mutuellement leurs capacités pour améliorer leurs performances. Tout cela en jouant leur rôle dans la délivrance durable et équitable des services d'eau et d'assainissement à tous.

Le Programme WOP Africa

Suite à la recommandation d'UNSGAB de porter le concept WOP à l'échelle mondiale, le Programme des Partenariats des Opérateurs de l'Eau en Afrique (WOP-Africa) fut lancé en 2009 comme un sous-programme de l'Association Africaine de l'Eau (AAE). Son but est de promouvoir le partage systématique des connaissances et du savoir-faire entre opérateurs de l'eau et de l'assainissement, et de renforcer leurs capacités dans la fourniture des services.

Avec l'appui financier et technique de UN-HABITAT/GWOPA, IWA, WSP/Banque Mondiale, FAE/BAD et l'USAID, le secrétariat du programme WOP-Africa fut d'abord établi à Johannesburg, Afrique du Sud, avant d'être transféré en Janvier 2014 au siège de l'AAE à Abidjan, Côte d'Ivoire. Il a pour responsabilité de faciliter la mise en œuvre des

WOPs et activités connexes visant le renforcement des capacités des opérateurs pour améliorer la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Sur le tableau ci dessous nous pouvons observer les différentes approches et activités avancées par les différents acteurs du WOPs afin d'identifier aux mieux les besoins de chacun:

Approches

- Evaluation comparative des performances des opérateurs
- Promotion des partenariats par paire entre plus performants (mentor) et moins performants (mentee)
- Formations pratiques (ateliers..) et en ligne
- Appui à la création des plateformes nationales et sous-régionales en WOP
- Information et communication (site web, congrès....)
- Plaidoyer et mobilisation des ressources

Principes

- Concept mentor-mentee (ou bénéficiaire)
- Non profit : service non payé
- Inclusion: l'action doit être la plus inclusive possible pour prendre en compte toutes les parties prenantes
- Mutualité des bénéfices: les bénéfices doivent être mutuels si possible
- Transparence: les règles du jeu doivent être claires
- Apprendre sur le passé des autres
- Construire la culture de la Solidarité

<u>Activités</u>

- Benchmarking des opérateurs eau assainissement
- Identification des mentors et mentee (bénéficiaires)
- Négociation des partenariats entre mentors et bénéficiaires
- Signature du MOU et de la charte WOP entre mentors et bénéficiaires
- Visite d'audit du mentor au bénéficiaire

- Elaboration du Plan d'Amélioration des Performances (PAP)
- Visite de benchmarking du mentor par le bénéficiaire
- Signature tripartite du PAP: mentor-mentee
 WOP A.
- Exécution du PAP pour améliorer les performances sur les indicateurs convenus (10-12 mois)
- Suivi-Evaluation
- Evaluation finale

1. Phase 1 - 2010-2014

De 2010 à 2014, la Banque Africaine de développement (BAD) à travers la Facilité eau (FAE) a accordé à l'Association Africaine de l'Eau (AAE) une subvention de 490'000 Euros pour :

- Mettre en œuvre 10 partenariats entre opérateurs d'eau (WOP) dans le domaine de l'eau non facturée.
- Mener la 3^{ème} étude d'évaluation et analyse comparative des sociétés d'eau en Afrique et mettre en place une base de données sur les performances

Au-delà du financement de la facilité eau, l'USAID a accordé un financement de 3 millions de dollars pour :

- Etablir et rendre opérationnel le Secrétariat du programme WOP Africa,
- Mettre en œuvre 8 partenariats (WOP) dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en vue de la réduction de l'eau non facturée et l'amélioration des services d'assainissement,
- Etablir et rendre fonctionnel la plateforme WOP du Nigéria,
- Etablir l'Académie Africaine de l'Eau

Résultats de la phase 1:

Les principaux résultats obtenus lors de la phase 1 sont résumés ci-dessous :

- Résultats au niveau du Secrétariat :
- establishment and operation of a Nigeria WOP platform
- implementation of 17 WOPs: 14 partnerships on NRW and 4 partnerships on sanitation
- development of 18 Performance Improvement Plans
- A utility benchmarking and performance report 2011-2013
- A dedicated program website
- Two WOP Bulletin and 06 factsheets on WOP good practices
- A WOP Africa Program Business Plan 2015-2019

• Au niveau de la gouvernance:

Mise en place de cadre de réglementation (lois, politique de l'eau) ainsi que la promotion et l'engagement des populations qui est encouragé et valorisé (campagne de sensibilisation, ouverture d'emploi locale autonome).

• Au niveau du management :

Restructuration et mise en place de nouveaux départements....

• Au niveau technique / du terrain :

Amélioration globale des réseaux d'adduction en eau. Ceci passe par l'obtention d'un matériel de qualité et d'une formation qualifiante plus adaptée aux besoins des situations dont les différents protagonistes doivent faire face.

• Au niveau opérationnel :

Mise en place de Système d'information Géographique (SIG). Les différentes structures se dotent désormais de l'outil informatique pour les aider dans leurs applications sur le terrains. Ceci afin de mieux appréhender les disfonctionnement sur le réseaux et ainsi pouvoir intervenir plus efficacement.

Leçon apprises:

- Résoudre en priorité la problématique de l'Eau non facturée
- L'importance des échanges et visites en vue d'un accroissement des capacités
- L'information et la communication auprès des populations doivent être à la base de chaque action menée
- Nécessité de posséder des infrastructures adaptées afin de gérer au mieux le traitement des eaux et des déchets

Au cours de ces 6 années de programme WOP, les résultats sont tout à fait rassurants et satisfaisants pour la suite des opérations qui vont être engagées comme le programme :

- RASOP Africa (2015-2018): involving partnerships between sanitation utilities and funded by Bill and Melinda Gates Foundation
- AfRICAP (2015-2020): one component of this AfWA Capacity Building Program funded by USAID/WA focuses on partnerships between water quality control laboratories

Fact sheet SODECI -CDE

Introduction:

Le concept de Partenariat des Opérateurs de l'Eau (WOP) a été lancé en 2006 par l'Organisation des Nations Unies. En 2009, le programme de WOP-Africa, sous le programme l'Association Africaine de l'Eau (AAE) a démarré avec l'appui de partenaires techniques et financiers. Ce programme accompagne les Opérateurs de l'eau et de l'assainissement en Afrique dans l'amélioration de leurs performances de services à la population à travers des visites d'échanges d'expériences et de renforcement des capacités, afin qu'il puissent contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Dans le cadre de ce programme, un partenariat est né entre la Camerounaise Des Eaux (CDE) du Cameroun et la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI). Il s'agit pour la SODECI, qui bénéficie d'une plus grande expérience et expertise dans le domaine de l'eau potable, de partager son savoir-faire avec la CDE afin que cette dernière soit plus performante. L'assistance technique de la SODECI mettra l'accent sur certains domaines prioritaires, nécessaires en vue d'une amélioration des performances de la CDE. Cette assistance portera sur plusieurs points :

- Institutionnelle,
- Technique,
- Commerciale,
- Communication et Information,
- Budgétaire,
- Financier et Comptable.

Défis:

A la signature du WOP CDE-SODECI en Février 2014 à Abidjan, la CDE était confrontée à de multiples anomalies dans plusieurs secteurs clé. Tout d'abord, la non mise à niveau de certaines des installations due à l'impossibilité de réaliser une étude financée par les bailleurs de fonds (ex: la première tranche de la station de YATO. On notera également, d'importantes pertes liées à l'Eau Non Facturée (ENF) : la vétusté et le manque d'entretien des installations

et équipements, la non-maitrise et non-mise à jour du réseau entrainant de facto des fraudes à la consommation d'eau par le biais de branchements clandestins, l'absence de carte du réseau affectant la pression et la qualité de l'eau, une base de données incomplète, des outils techniques non conformes à une bonne prise en charge des réparations.

Description du partenariat

Le partenariat entre la SODECI et la CDE a pour but essentiel le partage des connaissances et d'expérience, une assistance technique ainsi qu'un renforcement de ses capacités pour un meilleur rendement proposé par la SODECI à son homologue camerounais. Ce partenariat comprend :

Des relations et visites d'échanges:

Une délégation de la SODECI s'est rendue à la CDE en avril 2014 pour effectuer un diagnostic et élaborer un plan d'amélioration des performances (PAP). Ce diagnostic a permis de révéler les points forts et les points faibles de la CDE et de mettre en évidence les domaines d'activités à améliorer, notamment la réduction des pertes liées à l'ENF, le management, la réhabilitation des infrastructures, et l'assistance technique.

Par la suite, des agents de la CDE ont entrepris une visite de benchmarking à la SODECI du 25 mai au 1er juin afin d'échanger et sur certains aspects techniques et managériales afin d'améliorer leurs performances opérationnelles et accroître leur efficacité.. La visite a permis de comprendre le fonctionnement des services et des départements de la SODECI,

Plan d'amélioration des performances:

A la suite du diagnostic effectué par la SODECI, un PAP a été élaboré afin de mettre en évidence les points majeurs à améliorer. Les points sont les suivants :

Au niveau institutionnel :	Au niveau technique :				
Engager en relation avec la	Mettre en oeuvre un plan d'actions				
CAMWATER les études de mise	global d'installation de système de				
à niveau des installations des	comptage sur les unités de				

usines du patrimoine affermé (JAPOMA ect.) pour favoriser les requêtes de financement et le lancement des travaux. • Mettre en place un projet de mise en conformité des conduites dénudées par l'érosion pour réduire le nombres de casses. • Faire des études de déplacement des tronçons de conduites sensibles enterrées sous la chaussées dans le cadre des projets de bitumage des voies (et les soumettre à la société de patrimoine la CAMWATER) pour engager les travaux de	 Faire vérifier régulièrement les compteurs de production de YATO et JAPOMA et établir le rendement de chaque usine Sectoriser le réseau de la ville de Douala en commençant prioritairement par BONABERI pour identifier les zones à faible rendement de réseaux
déplacement.	 Se doter d'équipement de mesure permettant de faire des mesures en continu de la pression et des débits et offrant des capacités de télétransmission Actualiser ou rédiger les procédures de mise à jour dans des plans et des opérations de maintenance réseau et station en vu de faciliter l'implantation du SIG

Relancer le projet de localisation des branchements qui a été arrêté depuis la fin des années 80 au temps de la SNEC

Renforcement des capacités:

Grâce à la formation pratique dispensée par la SODECI, les agents de la CDE ont pu apprécier le panel florissant des différentes activités et services que propose la SODECI tant sur le plan logistique, avec l'outil SIG, que sur le plan technique, avec la mise en place d'équipements modernes et efficaces pour éviter les pertes liée à l'ENF comme la pose de compteurs.

Chronogramme des activités en 2014 :

19 février : Signature du WOP SODECI-CDE

21 au 28 avril : Visite diagnostic de la SODECI à la CDE et élaboration du PAP

25 mai au 1 juin : Benchmarking de la CDE à la SODECI.

7 décembre au 14 décembre : 2ème visite Benchmarking de la CDE à la SODECI

Leçon apprises:

Grâce au partenariat établi entre la SODECI et la CDE sous l'égide du Programme WOP Africa, cette dernière a pu acquérir de nouvelles connaissances dans les domaines suivants:

- La mise en place d'une architecture du système de gestion
- Prise en main de l'outil SIG et de télésurveillance en vue de résoudre les pertes liées à l'ENF

Perspectives:

La CDE, va continuer la réalisation des activités du PAP tout en prenant en compte les leçons

apprises lors des visites benchmarking. Elle s'engage également, toujours dans cette idée

d'accroissement des capacités, à mettre à disposition divers moyens:

• Humains: un personnel spécialement voué à la cause et à l'implémentation du projet.

• Matériel: organes de réseau devant servir à ladite sectorisation, capteurs, matériel

numérique de bureau, le petit matériel de travail.

• Logistique: moyens de locomotion, de communication.....

Afin d'aller plus loin, dans le cadre du partenariat WOP Africa, les deux parties ont convenu

que la CDE, gagnerait à inviter de temps à autres certains cadres de la SODECI. Cela

permettrait à ces derniers de voir les avancées effectuées jusqu'ici par la CDE non seulement

en ce qui concerne le personnel déployé sur le terrain, mais également toute la chaîne de

production à la commercialisation.

Présentation Mentee et Mentor:

Présentation du Mentor:

La Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (SODECI) à été créée en Octobre 1959. C'est

une société d'économie mixte chargée d'assurer l'approvisionnement en eau potable de la Côte

d'Ivoire. Elle offre à la Côte d'Ivoire un service public de l'eau potable moderne, capable de

faire face dans de bonnes conditions à la forte croissance de la demande. La SODECI exploite

plus de 500 forages et 70 stations de traitements.

La SODECI en chiffre:

Population de la zone de services : 25 232 905

Nombres de clients : 787.000

Longueur du réseaux de distribution : plus de 8000km

➤ Volume d'eau produit (m3/j) : 208.815

➤ Volume d'eau facturée (m3/j) : 158.932

Présentation du Mentee :

La Camerounaise des Eaux (CDE) a été créée en 2007. Elle assure la gestion, la production et la distribution de l'eau potable en milieu urbain et périurbain. C'est une structure privée qui travaille essentiellement sur l'approvisionnement en eau.

La CDE en chiffre:

Population de la zone de services: 9 543 904

Le nombre de clients connectés : 428 292

Le nombre de clients facturés: 292 895

Longueur du réseau de distribution: 5.124,8

➤ Volume d'eau produite (m3/j) : 345 718

➤ Volume d'eau facturé (m3/j) : 258 918

Fact sheet du rapport finale du projet de l'Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal

Introduction / Contexte:

Face à la rareté de plus en en plus pesante de l'eau mobilisable pour l'alimentation des populations, l'économie du liquide précieux devient l'arme favorite pour garantir un droit d'accès à l'eau à toutes les personnes. Cette problématique a d'ailleurs motivé le gouvernement du Sénégal à promouvoir la maîtrise de l'eau.

A cet effet, plusieurs réflexions et actions ont été menées pour une réduction des pertes d'eaux. Cependant, dans nos villes, la plupart de ces actions sont faites par les structures en charge de la gestion du service public d'eau potable et visent principalement à améliorer leur performance. Amélioration continue du rendement de réseau qui est le rapport entre le volume d'eau facturé et le volume d'eau produit. D'où le concept d'Eau Non Facturée-(ENF).

Dans le cadre du partenariat USAID, FABRI / AAE, pour l'appui et le soutien aux jeunes professionnels africains de l'eau, un projet ingénieux mis en place par l'Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal, a pu voir le jour à Dakar fin 2015. Ce dernier consistait à "Contribuer à la réduction des pertes d'eau dans le domaine privé" notamment les ménages de Hamo3, Cités SHS, Enseignants, Amadou Diop de la commune de Golf-Sud. Il s'étend également dans les administrations et les établissements privés, gros consommateurs d'eau. Ce projet fut soutenu techniquement et financièrement par la SDE (la Sénégalaise des eaux) et le suivi des travaux entrepris a été dirigé par le Coordonnateur des activités des Jeunes Professionnels Africains de l'Eau et de l'Assainissement, en la personne de Monsieur Yao Valentin.

Objectifs:

Le principal objectif était de contribuer considérablement à la réduction des pertes d'eau énormes dans les ménages et les établissements publics et privés en favorisant la communication et le partage de connaissances liées à l'eau produite, distribuée, facturée et non consommée.

Afin d'y parvenir, le projet poursuit deux objectifs spécifiques :

- OS1: Des actions d'amélioration de l'état de connaissance lié à l'eau facturée et non consommée dans des ménages
- OS2 : Des actions pour réduire les pertes d'eau dans les grands établissements (Gros clients, Industriels, administrations...)

Les différentes activités menées :

Les activités réalisées vont de l'installation du projet, au recrutement des enquêteurs à la restitution et à la sensibilisation.

Afin de mener à bien les différentes actions du projet, un comité de pilotage a été mis en place. Ce dernier était composé du comité scientifique des jeunes professionnels, du chef de projet, des stagiaires, des techniciens en recherche de fuite et des chefs de quartiers. Le comité de pilotage avait pour tâche de cibler les obstacles majeurs qui pourraient entraver la bonne tenue des activités. Dans un souci d'efficacité et de performance, le coordonateur du comité devait régulièrement consulter les différents mentors associés au projet pour s'assurer que la ligne directrice fixée au préalable était toujours rigoureusement suivi.

Par la suite, des diagnostics de terrain ont été réalisés, au près de la population cible, des enquêteurs ont été recrutés dans le cadre du projet. Leur mission consistait à établir une situation de référence des comportements, aptitudes et pratiques et une première sensibilisation sur les techniques d'économies d'eau et de maîtrise de la consommation. Afin de les guider vers ce but à atteindre, leur formation a été accès sur la démarche à adopter afin de mobiliser les ménages et les faire adhérer au projet, dans une perspective de changement des comportements et d'aptitude vis à vis de l'eau produite, distribuée, facturée et non consommée.

Ensuite vient la collecte des données celle-ci s'est faite sur la base d'un questionnaire "ménage" où l'on a recueilli les informations sur les pratiques en cas de fuite d'eau. Un fois les données collectées celle-ci ont été traitées à l'aide d'un logiciel de traitement d'enquêtes et d'analyses (Sphinx). Ce travail a permis de se focaliser spécifiquement sur certains indicateurs afin d'agir plus efficacement sur les besoins à venir des clients.

Les résultats d'enquêtes ont permis de faire ressortir bon nombre d'informations sur les attitudes des populations et cela a permis de révéler les forces et faiblesses des installations. Suite à cela les futures campagnes de sensibilisation n'en seront que plus efficaces.

La dernières activités du projet consistaient à effectuer des visites de diagnostic auprès des gros consommateurs comme les bâtiments administratifs afin de les sensibiliser eux aussi à la perte d'eau. Néanmoins, ce diagnostic fut plus technique que les précédentes campagnes auprès de la population. Celle ci a nécessité deux équipes composées chacune d'un technicien de la SDE, d'un plombier qualifié et d'un stagiaire. Le matériel de diagnostic et la logistique ont été fournis par la SDE.

Résultats obtenus :

A la fin des différentes actions entrepris sur le terrain, une cession bilan fut organisée avec le Coordonateur des activités des Jeunes Professionnels Africains de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi que les différents partenaires la SDE, la SONES et les déléguée de quartiers. Au cours de cette cession tous les points du projet ont été revus, analysés et soumis à l'appréciation des protagonistes. Ces derniers ont salué l'initiative des jeunes professionnels dans leur lutte contre le gaspillage d'eau dans les ménages et ont certifié réitérer leur engagement auprès d'eux. De plus, la démarche participative via les enquêtes de terrain à également fait l'unanimité auprès de l'assistance.

Recommandations:

Les principales recommandations sont les suivantes :

- R1. Sensibiliser d'avantage les populations sur la façon de détecter une fuite interne à travers les médias ou par des panneaux publicitaires de manière continue.
- R2. Sensibiliser également sur l'importance de renouvellement des installations internes, de détection des fuites des et des compteurs obsolètes.
- R3. Poursuivre les activités de communication, de sensibilisation sur les techniques d'économie d'eau et de détection de fuite d'eau.

R4. Mettre en place des compteurs prépayés destinés surtout aux clients modestes et aux gros consommateurs (compteurs à consommation maitrisée).

R5. Inscrire périodiquement de bons gestes d'économies d'eau au verso des factures d'eau.

R6. Faire du Guide de Réduction des pertes d'eau un outil pédagogique pour les collèges.

Conclusion:

Le projet « Contribution à la réduction des pertes d'eau dans les domaines privés de Dakar » révèle que des volumes importants d'eau sont perdus par le biais de fuites récurrentes. Cellesci constatées à une grande ampleur dans l'ensemble des sites concernés, sont tardivement détectées du fait d'un manque de pratique et de connaissances générales des populations sur les pertes d'eau. Par une importante sensibilisation, le projet vient ainsi combler ce manque en fournissant des indicateurs pertinents (tels que le taux de fuite, le taux de renouvellement des installations intérieures, le niveau d'équipement, etc.) qui permettront de lutter efficacement contre les pertes d'eau. L'aide à la prise de conscience par une sensibilisation auprès des ménages et à la prise de décisions auprès des décideurs sont au final des actions valorisées au sein du projet et qui contribuent efficacement à la maîtrise de l'eau. Le principal enseignement retenu pendant les activités de terrain est l'importance du volet IEC (Information, Education, Communication) qui mériterait d'être reproduit dans d'autres zones de Dakar et même à l'échelle nationale.

Espace photos:



Siège de l'Association Africaine de l'Eau à Treichville (Mai 2016)



Photographies prises lors du Congrès sur l'eau en Côté d'Ivoire lors de la semaine Nationale de l'Eau (Mars 2016)





Photographies prises lors de la visite du Centre des Métiers de l'Eau à Youpougon (Mars 2016)





Photographies prises lors de la conférence organisée par l'AAE avec la Fondation Bill et Mélinda Gates (Mai 2016).

